

PROJET TRANSVERSAL "MIGRATIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES"

Regards croisés franco-russes sur l'immigration et les politiques d'immigration

Compte-rendu du Colloque du 4 décembre 2007¹ organisé au CERI
par Anne de Tinguy, Catherine de Wenden et Andreï Kortounov

PROGRAMME :

INTRODUCTION : Anne de Tinguy, INALCO/CERI-Sciences Po

L'immigration : la réponse des Etats

PRESIDENCE : Andreï Kortounov, INO-Tsentr (Innovation, Science, Education), Moscou

La politique française et européenne d'immigration

Maxime Tandonnet, Conseiller pour l'immigration et l'intégration, Présidence de la République, Paris

Stratégies régionales : le cas de Moscou

Vladimir Lebedev, directeur adjoint du département international de la ville de Moscou

¹ Compte rendu rédigé par Emmanuelle Armandon, doctorante à l'IEP de Paris rattachée au CERI. Les textes de ce dossier ont tous été relus par leurs auteurs. Ceux de Vladimir Lebedev, Zhanna Zaiontkovskaia, Akhmet Yarlikapov et Alexandre Koss ont été relus par Andreï Kortounov.

L'immigration en Russie : un facteur de conflit ethno-culturel ?

Zhanna Zaiontkovskaia, Laboratoire des migrations, Institut de prévisions économiques, Académie des Sciences de Russie, Moscou

Dynamiques démographiques et besoin de recrutement : l'immigration est-elle une solution ?

François Héran, INED, Paris

Les difficultés de l'intégration : quelles stratégies ?

PRESIDENCE : Anne de Tinguy, INALCO/CERI-Sciences Po

Les migrations de populations de culture musulmane en Russie : dimensions socio-politiques

Alexei Malachenko, Centre Carnegie, Moscou

Les jeunes de culture musulmane dans les banlieues françaises

Sophie Body-Gendrot, Université Paris IV-Sorbonne

Ethnicité et gestion des discriminations dans l'armée française

Christophe Bertossi, IFRI, Paris

L'intégration de populations de culture musulmane : analyse régionale (Astrakhan, Orenbourg et Khantys-Mansis)

Akhmet Yarlikapov, Institut d'ethnologie et d'anthropologie, Académie des Sciences de Russie, Moscou

Discriminations ethniques et protection des migrants en Russie

Alexandre Koss, Université d'Etat Kant, Kaliningrad

La question de l'immigration aujourd'hui en France

Catherine de Wenden, CERI-Sciences Po/CNRS

Introduction :

Anne de Tinguy se réjouit de cette nouvelle manifestation d'une coopération qui existe depuis plusieurs années avec Andreï Kortunov d'une part et Zhanna Zaiontkovskaia d'autre part, une coopération qui a débouché ces dernières années sur de nombreux travaux faits en commun (publications, colloques et séminaires à Moscou et à Paris).

L'immigration : la réponse des Etats

La politique française et européenne d'immigration²

Maxime Tandonnet, Conseiller pour l'immigration et l'intégration,

Présidence de la République, Paris

Il est aujourd'hui possible d'évoquer les questions d'immigration et d'intégration de manière dépassionnée pour plusieurs raisons :

D'abord, **la fin d'un tabou**. Longtemps, toute réflexion autour de l'immigration entraînait une suspicion de racisme. Aujourd'hui, cet amalgame est devenu très marginal.

Chacun reconnaît aujourd'hui **l'importance décisive** de l'immigration pour l'avenir des sociétés européennes, sur le plan démographique et économique, sur celui de la cohésion sociale.

La **convergence progressive mais incomplète** des politiques de l'immigration et de l'intégration en Europe permet d'évoquer de manière globale, cohérente, la politique française et les politiques européennes.

Dès lors, il est possible de présenter en quelques points les orientations essentielles de la politique française et européenne de l'immigration.

² Le texte reproduit ici est la version originale rédigée par Maxime Tandonnet.

Premier point : La France, comme l'Union Européenne, se veut **ouvertes à l'immigration**. Nul responsable public ne préconise l'immigration zéro. L'immigration est une nécessité pour des raisons démographiques. Avec des taux de fécondité de 1,5 enfant par femme, l'Allemagne perdrait 28 % de sa population d'ici à 2050. L'Italie et l'Espagne sont dans une situation voisine. La France, avec un taux de fécondité de deux enfants par femme se situe avec l'Irlande dans une position privilégiée.

L'Europe est aujourd'hui le continent **le plus ouvert du monde développé**. En 2006, elle a reçu **2,8 millions de migrants**, selon les statistiques de l'OCDE (rapport SOPEMI). C'est beaucoup plus que l'Amérique avec 1,1 million de nouveaux arrivants la même année. La France accueille pour sa part 200 000 migrants réguliers chaque année, auxquels il faut rajouter 40 000 demandeurs d'asile. Le thème de l' « **Europe forteresse** » ou de la « **France barricadée** » relève ainsi beaucoup plus de la propagande que de la prise en compte des réalités.

L'ouverture de l'Europe aux flux migratoires ne correspond cependant en aucun cas à une logique de laissez faire laissez aller, ou de renoncement au contrôle des frontières. Au contraire, elle repose sur la prise en compte de l'immigration comme **d'une politique publique**, soumise à la **volonté du pays d'accueil** quant à son volume et quant à sa composition ou à ses modalités. **Tous les pays européens admettent la nécessité d'ajuster le volume des migrations à leur capacité d'accueil en matière d'emploi, de logement, de santé ou d'éducation.**

Deuxième point : La France, comme l'Union Européenne dans son ensemble, veulent encourager une **immigration économique**. Depuis 1974, la France a fortement réduit son immigration économique, comme tous les grands pays de l'Union Européenne, à l'exception du Royaume-Uni. Seuls, 5 à 6 % des migrants entrent en France sur la base d'un contrat de travail, à la suite d'un recrutement par une entreprise. L'un des objectifs de la politique française de l'immigration est de porter ce niveau à **50 % des flux en cinq ans**.

En effet, les entreprises sont handicapées par une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs : la restauration, le BTP, les technologies de pointe. Le nombre d'emplois non pourvus en France atteint les 200 000. Les lois de 2006 et 2007 facilitent le recrutement de ressortissants étrangers dans les métiers touchés par ce manque de qualification. Pour favoriser la venue de migrants qualifiés sous certaines conditions (j'y reviendrai), la loi de 2006 a créé des « cartes compétences et talents » valables 3 ans. L'Union Européenne s'apprête à étendre ce principe en créant une « carte bleue européenne » inspirée du même principe. Si les Européens sont d'accord sur le principe d'une relance de l'immigration de travail, les modalités de cette politique diffèrent sensiblement. Le Royaume-Uni et l'Allemagne appliquent une sélection des migrants dans le cadre **de système de « points »** (test sur l'aptitude des candidats à l'immigration à s'intégrer par le travail). L'Espagne et l'Italie pratiquent des **quotas**, c'est-à-dire une planification détaillée de l'accueil des migrants par profession et par pays d'origine sur la base des besoins économiques des régions.

Troisième point : **respecter et maîtriser le droit d'asile et le droit à l'immigration familiale**. Aucun pays européen ne remet en cause le principe de la Convention de Genève de 1951 sur le **droit d'asile**, c'est-à-dire l'accueil des personnes victimes de persécutions dans leur pays d'origine. Cependant, le nombre de demandeurs d'asile a considérablement augmenté à la fin des années 90 en Europe, passant de 300 à 400 000 entre 1998 et 2000. Dans 80 à 90 % des cas, les demandes d'asile émanent de personnes qui ne justifient pas avoir été victimes de persécutions. Le seul fait de présenter une demande les autorise à séjourner dans un pays d'accueil le temps de l'examen de leur dossier et leur assure certaines prestations (hébergement, allocations). Depuis le début des années 2000, tous les Etats européens ont adopté des mesures restrictives : simplification et raccourcissement des procédures, obligation d'hébergement, diminution des allocations en espèce. Ces dispositions se sont traduites par une forte baisse de la demande d'asile en Europe : 250 000 en 2006.

De même, aucun Etat ne remet en cause **le droit au respect de la vie privée et familiale**, défini par l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme. Depuis le début des années 90, ce principe a été largement aménagé dans le cadre des lois nationales. Ainsi, l'Allemagne limite, dans certains cas, le rapprochement familial aux mineurs de plus de 12 ans. Les pays européens conditionnent son exercice à la preuve d'un logement et d'un revenu assurant à la famille des conditions de vie décente dans le pays d'accueil. L'immigration sur

motif familial, reste supérieure en France à celle des autres grands pays européens : environ 100 000 personnes par an contre 40 000 en Grande-Bretagne et en Allemagne (2004).

Quatrième point : **Combattre l'immigration clandestine**. Le nombre des entrées clandestines dans l'Union européenne est estimé à **400 ou 500 000** par la Commission européenne. Les inconvénients liés à ces phénomènes sont nombreux :

- Il compromet les efforts de maîtrise des flux migratoires.
- Il favorise le travail clandestin massif, donc l'économie souterraine.
- Il entraîne la résurgence **d'un trafic d'esclaves** entre l'Afrique et l'Europe, symbolisé par les embarquements sauvages des côtes sénégalaises vers les îles Canaries.

Les Européens sont en plein accord sur l'impératif de combattre l'immigration illégale. Ils ont forgé des outils communs à cette fin dont les « visas biométriques » et FRONTEX, structure de coordination des patrouilles maritimes. Ils pratiquent des « vols groupés communs » pour reconduire les migrants clandestins dans leur pays. Les grands Etats d'immigration reconduisent chacun 20 à 40 000 migrants clandestins annuellement. En revanche, longtemps, les désaccords ont prévalu sur les régularisations. Depuis la fin des années 90, les pays méditerranéens procèdent à des régularisations massives : environ 500 000 tous les deux ans en Espagne et en Italie. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont des traditions plus restrictives à cet égard. Toutefois, l'Allemagne a procédé à une régularisation de 150 000 migrants en 2007. Le risque d'appel d'air, manifeste en ce qui concerne l'Italie et l'Espagne, explique les réticences de nombreux Etats face à cette pratique.

Cinquième point : Un renforcement massif, dans tous les pays d'immigration, de **la politique d'intégration** des populations étrangères. Les attentats du 11 septembre 2001 et **la radicalisation d'une infime minorité de musulmans** en Europe ont entraîné une mobilisation en faveur de l'intégration des étrangers.

Les pays de traditions communautaristes – le Royaume-Uni et les Pays-Bas –remettent en cause leur modèle traditionnel fondé sur la reconnaissance des communautés religieuses ou d’origine et adoptent une approche davantage centrée sur la citoyenneté.

La France est touchée par un phénomène de ghettoïsation d’une partie des populations d’origine étrangère – 700 cités sensibles – facteur d’exclusion, de chômage massif, de repli identitaire et de violence. Cette situation de ghettoïsation est sans équivalent en Europe. Elle est le produit de l’hypocrisie d’une partie des élites française. Depuis plusieurs décennies, on réclame l’ouverture des frontières au nom des droits de l’homme et l’accueil sans condition d’une immigration. D’où les opérations de régularisation de 1981,1990, 1997. Mais en parallèle, les mêmes élites se protègent de l’immigration en habitant les beaux quartiers, et en reléguant les migrants dans les cités ghettos. C’est ainsi qu’est né l’apartheid scolaire, dénoncé par un ouvrage récent, montrant qu’aujourd’hui en France 40% des enfants issus de l’immigration sont scolarisés dans 10% des collèges.

Les réformes adoptées dans plusieurs pays se ressemblent beaucoup : en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas. Des **contrats d’accueil et d’intégration** ont été mis en place. En signant cette convention, l’étranger s’engage à respecter les lois et les valeurs du pays d’accueil. En contrepartie, l’Etat prend les mesures destinées à faciliter l’adaptation des migrants à leur société d’accueil : cours d’instruction civique, formation linguistique. Ces contrats sont désormais obligatoires : en France depuis 2006. Leur non respect entraîne des sanctions : non délivrance d’une carte de résident de dix ans en France. L’obligation d’apprentissage de la langue d’origine s’applique désormais avant même l’arrivée du migrant dans les pays de destination.

Au-delà de ces dispositifs, destinés à améliorer le premier accueil des migrants, l’intégration des populations migrantes passe, à terme, par **des réformes profondes** qui concernent l’ensemble de la population, pas seulement la population immigrée ou d’origine immigrée : politique du logement, de la santé, de l’éducation et surtout, politique de l’emploi puisque le travail est à l’évidence le premier levier de l’intégration.

Sixième point : **refus du pillage des cerveaux et co-développement**. L’émigration est certes une ressource vitale pour de nombreux pays parmi les plus pauvres du monde. Les transferts

de fonds des migrants ont atteint 270 milliards de dollars en 2004, soit le triple de l'aide publique au développement. A court terme cette source de revenu est une condition de survie pour la population de nombreux pays. La politique de co-développement, d'inspiration française, consiste à orienter ces montants vers l'investissement productif dans le pays d'origine grâce à des incitations fiscales. Mais en même temps, l'exode des plus dynamiques et des plus qualifiés a un impact désastreux sur le développement économique et social. Un rapport de la Banque mondiale de 2005 « Migrations internationales, transferts de fonds et fuite des cerveaux » montre comment certains pays africains ont perdu 60 à 70% de leurs habitants ayant suivi une formation supérieure. Le cas des professions médicales est particulièrement caractéristique. D'après un rapport de l'OMS de 2006 « l'Afrique supporte 24% du fardeau mondial des maladies et ne possède plus que 3% du personnel sanitaire ». Dès lors l'une des priorités absolues de la politique européenne de l'immigration consiste à organiser **des migrations temporaires** suivies d'un retour dans le pays d'origine. Ces mouvements de population permettront de faciliter les transferts de technologies en faveur du développement et l'investissement des sommes épargnées dans le pays d'origine. La France joue un rôle pilote dans la promotion des migrations d'allers et retours avec les pays d'origine, à travers les « **accords de gestion concertée de l'immigration** ». Trois ont déjà été signés (Sénégal, Gabon, Congo Brazzaville).

Septième point : **renforcer la solidarité européenne**. Depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam en 1999, l'Union européenne met en place des **directives, ou normes communes** en matière d'immigration. Une quinzaine ont été adoptées sur l'asile, le regroupement familial, le statut des étrangers. Ce travail d'harmonisation à 27 dans le cadre des institutions communautaires, s'avère souvent lourd et complexe, facteur d'immobilisme et non de dynamisme. La communautarisation de ces sujets n'a pas eu pour effet de priver les Etats de toute compétence en matière d'immigration, comme le montre le foisonnement de réformes nationales dans toute l'Europe, depuis le début des années 2000 souvent dans le désordre et en l'absence de toute concertation (en France, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas). La question des régularisations, on l'a vu, symbolise l'insuffisance de la volonté politique européenne dans ce domaine.

L'une des grandes ambitions de la présidence française de l'Union européenne est de parvenir à l'adoption **d'un Pacte européen sur l'immigration** lors de la présidence française de

l'Union européenne au deuxième semestre 2008. Ce Pacte se présentera comme un **engagement politique des Etats européens** à appliquer les mêmes principes et à atteindre des objectifs communs en matière d'immigration. Il portera sur **quelques priorités essentielles** : refus des régularisations massives, mise en place d'une procédure d'asile unifiée, lutte contre la fuite des cerveaux des pays en développement, répression des filières d'immigration. Le Pacte européen doit ainsi servir de socle à une politique européenne commune de l'immigration.

Débat et questions

Zhanna Zaiontkovskaia : Quels sont les pronostics concernant le nombre de migrants en Europe en 2020-2030 ?

Maxime Tandonnet : Il est difficile de prévoir quelle sera l'ampleur des flux en Europe d'ici 20 à 40 ans. Cela dépendra pour beaucoup de l'évolution de la société internationale. L'essentiel des flux migratoires se produit à partir de régions « troublées », des zones en guerre, des zones où les droits de l'homme sont bafoués. Aujourd'hui, il s'agit essentiellement de l'Afrique centrale avec les guerres civiles, de l'Afghanistan, de l'Irak. On voit bien qu'il existe un lien entre les flux migratoires et la situation planétaire. Si le monde allait vers l'harmonie, vers la paix, les flux migratoires pourraient s'atténuer. La situation économique compte également énormément : si les pays du Maghreb réussissent leur transition économique et démographique, rejoignent le niveau de développement européen, cela changera profondément les données des flux migratoires dans le monde. A l'inverse, si des guerres se développent dans certaines régions du monde, si le monde se déchire encore plus qu'aujourd'hui, on peut s'attendre à des flux considérables qu'on aura beaucoup de mal à maîtriser. Personne n'est devin, on peut difficilement prévoir ce type de phénomène.

Zhanna Zaiontkovskaia : Comment avoir une politique souple tout en sachant que les quotas sont établis un an à l'avance et que la conjoncture du marché peut être très volatile ?

Maxime Tandonnet : J'ai donné des exemples de quotas en Espagne et en Italie. Ces systèmes ne sont pas forcément adaptés en tout point à la France. Il faut aussi tenir compte du modèle britannique et du modèle allemand.

Zhanna Zaiontkovskaia : Comment l'Union Européenne envisage-t-elle les problèmes liés aux migrations de transit ? Les nouveaux pays membres comme la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, servent désormais de pays de transit pour ceux qui souhaitent se rendre en Grande-Bretagne ou ailleurs...

Vladimir Lebedev : Il ne faut pas seulement parler des migrants en provenance de l'Est et du Sud vers l'Europe de l'Ouest. Il y a aussi la question des migrations qui s'effectuent dans le sens inverse. On peut notamment prendre l'exemple des pays Baltes qui redoutent d'une part, le départ de nombreux jeunes actifs et d'autre part, d'être bientôt sous la pression de nouvelles migrations en provenance des pays du Tiers monde, des pays africains. Si les pays d'Europe de l'Ouest ont des années d'expérience en la matière, ce n'est pas le cas des pays Baltes...

Maxime Tandonnet : Je comprends que ces pays soient inquiets. La Pologne, par exemple, a perdu une partie de sa jeunesse la mieux formée qui est allée en Irlande, en Grande-Bretagne et même en France. Mais, à moyen terme, le problème devrait être résolu. Ces pays se développent très vite et rejoignent rapidement les standards européens. On voit déjà des Polonais qui reviennent en Pologne. Il devrait en être de même avec les pays Baltes rapidement.

Il faut, à l'échelle de l'Europe, faciliter ce que Anne de Tinguy appelle dans son ouvrage les migrations « pendulaires », les migrations d'aller-retour. Cela pourrait très bien donner lieu à des échanges entre pays européens pour organiser ces migrations « alternantes ».

Vladimir Lebedev : Comment, concrètement, comptabilise-t-on les migrants en Europe ? Cela se fait-il en fonction de leur lieu d'habitation ou de leur lieu de résidence ? Chez nous, en Russie, il y a souvent des décalages entre les lieux de résidence et les lieux de travail...

Maxime Tandonnet : Il n'y a pas de solution miracle permettant de connaître de manière précise et détaillée, exacte à cent pour cent, la réalité des flux migratoires. Les Européens ont des méthodes, des pratiques assez divergentes. Même en France, on a du mal à connaître exactement les flux migratoires. On a des estimations, des ordres de grandeur, mais on n'a pas de certitudes vraiment scientifiques sur le nombre de migrants.

En France, on a deux méthodes de calcul : 1) le nombre de premiers titres de séjour accordés par les préfectures ; 2) les entrées physiques de migrants au moment où ils passent la visite médicale obligatoire. Ces chiffres se rejoignent grosso modo. Mais ce n'est pas un système parfait car pour un migrant qui est entré, par exemple, en 2001 et qui est régularisé en 2007, on ne va compter son entrée qu'en 2007 alors qu'en réalité, il est arrivé en 2001. En Allemagne, le système est différent car les Allemands ont des registres de population. Les migrants sont enregistrés dans ces fichiers. Donc on sait de manière à peu près sûre où ils se trouvent et s'ils sont encore là. L'une des grandes faiblesses du système français tient au fait que l'on ne sait pas quand les migrants repartent. On peut seulement faire quelques évaluations à partir d'échantillons.

En ce qui concerne leur comptabilisation, c'est le lieu de résidence qui est pris en compte et non le lieu où ils travaillent.

Alexei Malachenko : **Avez-vous des données concernant ceux qui demandent l'asile politique ? D'où viennent-ils ? De l'espace post-soviétique ? De l'Afrique du Nord... ?**

Maxime Tandonnet : Ils viennent d'un peu partout. Dans ce domaine aussi, il existe des différences entre les pays européens. En ce qui concerne la France, on a un certain nombre de personnes qui viennent des pays d'Afrique centrale les plus touchés par les guerres civiles ou ethniques. On a aussi beaucoup de gens en provenance de Chine. On a quelques personnes qui arrivent de Russie, notamment des Tchétchènes. On a de plus en plus d'individus qui arrivent d'Irak et d'Afghanistan. Les demandes correspondent aux régions les plus tourmentées de la planète. Mais c'est assez réparti et ça évolue d'année en année. Il y a deux ans, par exemple, on a eu un afflux très important de personnes en provenance d'Haïti. Ils présentaient leur demande en Guadeloupe mais ça a fait augmenter les chiffres des demandes d'asile. Cet afflux s'est considérablement affaibli deux ans après. Cette année, on a un flux assez

important qui vient de Chine, d'Asie du Sud-Est et aussi d'Europe de l'Est. Il n'y a pas de règles dans ce domaine, ça change beaucoup d'une année à l'autre.

Question du public : Vous avez parlé des difficultés dans les ghettos qui seraient davantage liées à l'origine des personnes plutôt qu'à des difficultés sociales. Où en est-on en ce qui concerne la réflexion sur la discrimination positive ? Y-a-t-il en Europe des exemples de politiques de discrimination positive et quels résultats ont-elles donnés ?

Maxime Tandonnet : Je n'ai pas du tout parlé des problèmes qui seraient liés à l'origine des personnes, à la région d'où elles viennent. En ce qui concerne la ghettoïsation, ce ne sont pas les migrants qui sont en cause mais la société française depuis cinquante ans. C'est le fait qu'on se soit voulu une société ouverte, accueillante, sans se donner les moyens de cet accueil. On a fait ce que j'appelle une « ouverture excluante », c'est-à-dire qu'on a ouvert nos frontières sans se donner les moyens de faire en sorte que les personnes qui entrent puissent se répartir de manière homogène sur l'ensemble du territoire français.

Quant au terme de « discrimination positive », on peut y rattacher différentes politiques : ce qui s'est fait aux Etats-Unis ; les politiques en faveur de l'égalité des chances telles qu'on les a mises en œuvre en France, Le problème ne vient pas des mots mais de ce que l'on veut faire. On ne sortira de cette situation que par une politique volontariste. Il faut d'abord appliquer la loi SRU qui est une très bonne loi : il est regrettable que certains quartiers parisiens, comme celui où nous nous trouvons actuellement, n'appliquent pas le principe de 20 % de logements sociaux. Il y a aussi un problème de lutte contre le chômage qui doit s'adresser en priorité aux habitants de ces cités. Il faut également parler des problèmes de sécurité : un commerce ne peut pas s'implanter dans un quartier où les commerçants sont agressés pratiquement trois ou quatre fois par jour ou par semaine. C'est un ensemble de choses qui font qu'on arrivera à s'en sortir. Mais il ne faut pas faire d'angélisme non plus. Cette situation s'est développée sur cinquante ans et il faudra de nombreuses années pour mettre fin à ces difficultés.

Catherine de Wenden : Comment la migration est-elle insérée dans le projet d'union euro-méditerranéenne, compte tenu du fait qu'il est difficile de penser un dialogue euro-méditerranéen plus avancé si l'on n'envisage pas des formes de mobilité des personnes ?

Maxime Tandonnet : Il faut bien distinguer migration et mobilité. Il est clair que l'espace euro-méditerranéen permettra de faciliter la circulation des personnes. Il faut se donner les moyens de permettre aux personnes de circuler librement, de faciliter fortement la mobilité, les allers-retours entre les pays du Sud et du Nord de la Méditerranée. Mais cela ne doit pas, en parallèle, déréguler les flux migratoires. On sait que cela déclencherait une situation difficile à gérer aussi bien pour ces pays que pour les nôtres. Il faut être réaliste dans ce domaine. Cela va se faire sur un certain nombre d'années. L'idéal serait probablement d'arriver à une situation homogène sur le plan économique et démographique. D'ailleurs, sur le plan démographique, on voit bien que les pays du Sud de la Méditerranée sont en train de s'aligner sur ceux du Nord. C'est une évolution très positive.

Il faut, à terme, arriver à une situation où on pourra justement permettre à la fois cette liberté de circulation et cette liberté d'immigration sans risquer pour autant d'entraîner un mouvement massif qui aurait des conséquences négatives pour tout le monde.

Stratégies régionales : le cas de Moscou

Vladimir Lebedev, directeur adjoint du département international de la ville de Moscou

Avec plus de 10 millions d'habitants, Moscou est l'une des plus grandes villes du monde et la plus grande ville d'Europe. Elle est historiquement une ville d'immigration, un lieu de passage, une ville d'accueil. Elle a une histoire multiséculaire de gestion d'accueil de populations d'origine différente. Moscou est une ville multinationale, multiethnique. Cette caractéristique a perduré pendant la période soviétique : toutes les élites, intellectuelles, militaires, du Parti, s'y trouvaient. Aujourd'hui, elle garde encore cette image.

La ville de Moscou a actuellement besoin des immigrés. Elle « importe » de la main d'œuvre des autres régions de Russie et de l'étranger. L'immigration est indispensable dans un contexte de développement économique qui est aujourd'hui très rapide. Jusqu'à ces dernières années, il n'existait pas de politique particulière visant à organiser ces flux migratoires. Plusieurs lois et autres mesures juridiques ont été adoptées depuis et permettent désormais de mieux organiser l'enregistrement des immigrés. Avant 2007, 87 000 à 90 000 immigrés étrangers étaient enregistrés. En octobre 2007, ce sont près de 600 000 immigrés légaux qui ont obtenu un permis de travail. 200 000 personnes ont passé la visite médicale. On ignore toutefois la localisation de 400 000 personnes initialement enregistrées.

En ce qui concerne l'immigration illégale, on peut parler de l'immigration clandestine (les immigrés qui ne se sont jamais enregistrés) et de l'immigration semi-clandestine (immigrés qui viennent d'autres régions de Russie ou des anciens pays de l'ex-URSS et qui peuvent rester trois mois à Moscou sans avoir besoin d'être enregistrés). Au total, on compte entre 500 000 et 600 000 le nombre d'immigrés clandestins qui vivent à Moscou.

Nombreuses aussi sont les personnes en provenance des régions avoisinantes qui viennent tous les jours à Moscou pour travailler et qui repartent le soir. Ce phénomène d'immigration « transitoire » peut s'expliquer par le fait que Moscou est un grand point de transit, un centre de transport, une plaque tournante où arrivent, chaque jour, en train ou en voiture, près de 2 millions de personnes.

Il y a également ce que l'on appelle l'immigration « blanche ». Il s'agit des ressortissants légaux de pays avec régime de visa qui ont le droit de résider à Moscou. Leur nombre s'élève à 50 000.

De nombreux ressortissants de Chine, du Vietnam ou encore de Turquie qui se sont vus refuser le droit de travailler dans certains secteurs, travaillent, pour la plupart, dans le commerce, sur les marchés de fruits et légumes. Des mesures ont d'ores et déjà été prises avec des partenaires vietnamiens pour ouvrir des centres commerciaux à Moscou et au Vietnam. En organisant mieux les échanges commerciaux avec ces pays, la ville de Moscou espère pouvoir en partie régler ces problèmes d'immigration.

Le système d'immigration de la ville de Moscou est proche du modèle des quotas. Le 19 novembre 2007, la décision a été prise de réduire, l'année prochaine, le nombre d'immigrés et de le limiter à 300 000 contre 800 000 actuellement. 600 000 demandes ont d'ores et déjà été déposées. L'objectif est de réduire le taux d'immigration légale sur le marché du travail qui s'élève actuellement à 15 % et de le faire passer à 9-10 % d'ici 2010. La répartition des 300 000 immigrés devrait se faire approximativement de la manière suivante : 120 000 dans le secteur de la construction, 60 000 dans le commerce, 12 500 dans le transport, 9 500 dans le service public du logement, 6 000 dans le secteur industriel.

Moscou est une ville où vivent les représentants de 156 nationalités. On comptait en 2001 des travailleurs immigrés de plus de 116 pays. Comme les autres pays du monde, Moscou accueille des immigrés en provenance d'Afrique, d'Asie. Mais la plupart d'entre eux viennent d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie, de Géorgie, d'Azerbaïdjan. On a assisté ces dernières années à une augmentation du nombre de ressortissants du Tadjikistan et d'Ouzbékistan. Il existe également à Moscou une importante diaspora turque et chinoise. De nombreux immigrés viennent aussi de Corée du Nord, du Vietnam, des pays de l'ex-Yougoslavie, de Bulgarie, de Roumanie, de Pologne, de Finlande.

Quelques données chiffrées permettent de mieux comprendre l'amélioration du travail effectué par les services d'immigration de la ville de Moscou : sur les 7 premiers mois de l'année 2007, on a enregistré un peu moins d'un million d'étrangers ; 433 000 ont reçu un permis de travail ; 150 000 personnes ont été invitées à signer un contrat de travail.

La ville de Moscou doit néanmoins continuer à faire face à toute une série de problèmes :

- la question des immigrés sans qualification. La situation actuelle dans le secteur du bâtiment et de la construction n'est pas satisfaisante. Un grand nombre d'immigrés travaillent dans ce secteur où la main-d'œuvre manque à Moscou. Mais les entreprises font souvent appel à des ouvriers immigrés qui manquent de qualification. Alors que d'un côté, tout est fait pour améliorer la qualité des constructions, de l'autre les entrepreneurs continuent à employer de la main-d'œuvre étrangère qui n'a pas les qualifications requises. La ville de Moscou a besoin d'experts, de spécialistes sérieux, qualifiés dont le travail permettrait d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Il faut trouver les moyens d'attirer des ouvriers qualifiés.
- la question des immigrés qui ne payent pas d'impôts
- le problème des immigrés qui travaillent au noir
- la question de ceux qui ne maîtrisent pas la langue russe
- le problème des jeunes travailleurs immigrés qui vivent dans des ghettos
- la question des employeurs qui ne font rien pour améliorer les conditions de travail de cette main-d'œuvre généralement sous-payée
- l'attitude négative de la population à l'égard des immigrés

Plus de 60 % des immigrés qui vivent à Moscou sont là parce que leur visa a été renouvelé deux ou trois fois. Ils ne voient pas leur avenir sans Moscou où la plupart souhaitent rester. Or, il n'y a pas de politique qui puisse permettre à ces immigrés de réaliser leur projet. Il faudrait créer des logements où ils puissent résider mais il s'agit là d'un problème complexe compte tenu des loyers très élevés à l'heure actuelle. Cela a des conséquences néfastes : le marché d'hébergement des immigrés échappe totalement au contrôle de l'Etat ; la plupart des logements sont des logements clandestins, pas prévus à cet effet, insalubres, etc.

Malgré la persistance de ces problèmes, la ville de Moscou a, ces dernières années, réussi à mieux contrôler une grande partie de l'immigration et à régulariser bon nombre d'immigrés clandestins. Elle doit continuer à prendre des mesures avec les structures fédérales pour faire

en sorte que l'existence même d'immigrés clandestins ne soit ni intéressante, ni attrayante pour qui que ce soit dans la société. Il faut éviter que les immigrés d'une même région, d'un même pays vivent tous concentrés au même endroit. Que les immigrés puissent s'épanouir d'un point de vue culturel permet d'éviter la création de « Chinatown » ou autres ghettos de ce genre. Des mesures ont d'ores et déjà été prises afin d'intégrer les éléments de culture d'autres pays dans la culture de Moscou. La création d'écoles spécialisées dans certaines langues est un point positif.

On ne peut pas aborder la question de l'immigration à Moscou sans évoquer les flux migratoires internes (à l'intérieur même de la Fédération de Russie) et la situation démographique générale de la Russie. Il faut impérativement une politique de développement régional qui permettrait la création d'emplois, de logements dans les régions afin que le développement économique soit plus homogène dans l'ensemble du pays. La population russe est en déclin et vieillissante et les disparités se creusent entre les régions. Cette tendance lourde est une problématique à laquelle doivent faire face de nombreux pays où les grandes agglomérations attirent les populations jeunes. Il s'agit, en Russie, d'un problème récurrent qui déséquilibre la situation démographique à l'échelle du pays et qui restera d'actualité encore pendant de nombreuses années. Il est nécessaire de mettre en place une politique cohérente aux niveaux fédéral et régional de gestion des flux migratoires.

Toujours dans une perspective d'approche globale, la ville de Moscou s'est montrée très intéressée par l'initiative française, lors de la présidence française de l'Union Européenne, en ce qui concerne le pacte européen d'immigration. C'est en effet une question qu'il faut traiter en commun et non au cas par cas, pays par pays. C'est dans cette direction que la ville de Moscou souhaite aller.

Débat et questions

Andreï Kortounov : Pourquoi le gouvernement de Moscou cherche-t-il à réduire sur une période très brève les quotas d'immigrés de 800 000 à 300 000 alors que le taux de chômage est pratiquement nul dans la capitale russe et que les plans de développement

socio-économique de la ville sont très ambitieux ? N'y-a-t-il pas là une contradiction ? Et quelles ressources seront utilisées pour combler cette différence ? Un mécanisme d'ajustement a-t-il été prévu ?

Vladimir Lebedev : Il faut comprendre que ce qui est en jeu est une meilleure maîtrise des flux. Nous sommes aujourd'hui dans une voiture dont le volant est dérégulé. Nous devons essayer de resserrer quelques boulons pour pouvoir avoir une meilleure visibilité, une meilleure maîtrise de ces flux. Il faut une vision globale, non seulement au niveau de la ville de Moscou mais aussi aux niveaux fédéral, national et même international.

Andreï Kortounov : **Comment le gouvernement de Moscou entend-il concilier cette réduction des quotas avec le programme mis en place en ce qui concerne le retour en Russie des « compatriotes » vivant principalement dans les pays de la CEI ?**

Vladimir Lebedev : Bien sûr, la majeure partie des « compatriotes » qui rejoignent la Russie passent généralement par Moscou mais rares sont ceux qui, aujourd'hui, peuvent s'offrir un logement à 5 000 ou 6 000 dollars le mètre carré et donc rester à Moscou. La plupart sont contraints de choisir d'autres villes de résidence. Il y a beaucoup de slogans dans ce programme mais pas une politique qui puisse fonctionner réellement.

François Héran : **Vous avez indiqué un taux de migrants de 15 % et un objectif de réduction à 9 %. De quoi parlez-vous exactement ? A quoi correspondent ces chiffres ? S'agit-il d'un objectif officiel de réduction de l'immigration ?**

Vladimir Lebedev : Aujourd'hui, 15 % du marché du travail moscovite est composé d'employés immigrés. Notre objectif est de réduire cette part à 9 % en offrant plus de travail aux Moscovites. L'idée principale consiste à rendre économiquement non attrayant pour un employeur de faire appel à un migrant illégal ou peu, voire pas, qualifié.

Anne Le Huérou : Pourriez-vous rappeler les différences entre les pays non soumis à un régime de visa et ceux qui y sont soumis comme la Géorgie, par exemple ?

Vladimir Lebedev : La migration n'est malheureusement pas une question romantique et il y a peut-être beaucoup d'injustices dans ce domaine. Nous avons hérité d'une approche sans visa pour les pays de l'espace post-soviétique. Ce sont des pays traditionnels de provenance de main d'œuvre immigrée. Pourquoi les Géorgiens doivent avoir un visa et pas les Ukrainiens ? Cela résulte de gestes mutuels entre Etats. La moitié des Géorgiens vit à Moscou ou dans d'autres endroits de Russie et l'autre moitié en Géorgie.... Ce système de visas n'a donc pas eu de répercussions majeures sur leur situation....

Anne Le Huérou : Pourriez-vous revenir plus en détails sur la question de la corrélation entre la crise démographique russe actuelle et la question de l'immigration ?

Vladimir Lebedev : Le problème démographique est effectivement un problème sérieux. Il faut, en quelque sorte, du sang neuf. Le tableau s'est quelque peu amélioré ces dernières années à Moscou sur le plan de la natalité. Mais je reste persuadé que la ville de Moscou ne pourra pas se passer de l'immigration, de la main-d'œuvre immigrée.

La priorité dans ce domaine est la cohérence entre la capitale et les régions, c'est-à-dire plus de cohérence en ce qui concerne la répartition de la main-d'œuvre au niveau régional. Il faut aussi que l'Etat gère mieux les flux migratoires et propose un modèle, ce qu'il ne fait pas aujourd'hui comme de nombreux autres Etats d'ailleurs.

Question du public : Vous avez parlé de la réduction du nombre d'immigrés comme une mesure visant une meilleure maîtrise des flux migratoires. Dans la mesure où les demandes semblent très nombreuses pour l'année à venir (600 000 demandes), n'est-ce pas plutôt une incitation à l'immigration illégale ?

Vladimir Lebedev : Les quotas sont certes arbitraires mais il faut bien commencer par un seuil. Il faut passer par une période assez rigide afin d'avoir une meilleure visibilité. On ne

peut pas vivre avec des slogans utopiques : la ville de Moscou est aujourd'hui saturée au niveau des infrastructures. Cela se fait sentir au niveau de la cohésion sociale : on assiste à un mécontentement de la population.

Question du public : On assiste à une radicalisation de la population russe ethnique qui a une attitude de plus en plus hostile à l'égard de ces migrants. Quelles sont les mesures envisagées par le gouvernement de Moscou pour contrôler et contrer ce phénomène ?

Vladimir Lebedev : Si l'on compare les chiffres des agressions commises à l'encontre des migrants à Moscou avec ceux d'autres villes comme par exemple à New York ou Los Angeles, c'est encore très modeste. Il ne faut cependant pas minimiser le phénomène mais, au contraire, rester très vigilant. Ces attitudes inhumaines, ces dérives xénophobes sont un phénomène très inquiétant pour la société. La lutte contre ce type de dérives est une priorité pour le gouvernement de Moscou. Il faut une politique de tolérance, un dialogue interculturel. Certains programmes ont déjà été mis en place avec l'aide financière de l'UNESCO entre autres.

Question du public : Les médias parlent souvent des migrants comme des criminels. Cela correspond-t-il à la réalité ? Est-ce que la situation criminogène change du fait des migrants ?

Vladimir Lebedev : Il existe en effet des chiffres concernant des groupes criminels organisés venant du Caucase. On sait aussi que certains groupes de migrants sont spécialisés dans les cambriolages d'appartements. 40 % des crimes à Moscou sont liés à des personnes venues d'autres villes. Il ne s'agit pas seulement des immigrés extérieurs mais aussi des immigrés internes. Ce chiffre est en augmentation car la moyenne était auparavant de 28 %.

L'immigration en Russie : un facteur de conflit ethno-culturel ?

Zhanna Zaionchkovskaia, Laboratoire des migrations, Institut de prévisions économiques, Académie des Sciences de Russie, Moscou

La crise démographique que traverse actuellement la Russie est très grave. C'est en fonction de la situation démographique du pays que doivent être élaborées les politiques en matière de migration. L'un des plus grands problèmes pour la poursuite du développement économique de la Russie ne sera ni le manque de ressources naturelles, ni le manque d'investissements mais le manque de main-d'œuvre. Selon les pronostics, il y aura 19 millions de retraités en 2025 et seulement 70 millions d'actifs. Parmi ces 19 millions de retraités, 6 millions se trouveront dans la région centrale, dont 3 millions dans la seule ville de Moscou. On voit dès lors très bien que la politique de la ville de Moscou en matière d'immigration n'est absolument pas adéquate : elle ne pourra pas remplacer ces 3 millions de retraités avec la mise en place d'une politique restrictive en matière d'immigration. On observe déjà à Moscou et à Saint-Pétersbourg, villes dans lesquelles des politiques limitatives ont déjà été mises en œuvre, que la croissance de la productivité a été freinée. Nombreux sont les employeurs de ces villes qui se plaignent régulièrement du manque de main-d'œuvre. Si Moscou n'arrive pas à combler ce manque de main-d'œuvre et à remplacer les personnes qui partiront à la retraite dans les années à venir, les postes vacants dans la capitale vont drainer toute la population active des régions. Le taux d'activité dans les autres régions sera encore plus déstabilisé et les disparités seront encore plus grandes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Si l'on compare les flux migratoires internes entre les deux recensements, on voit très bien que l'Extrême-Orient russe est la région où les départs sont les plus nombreux. Les ressortissants de cette région assurent déjà $\frac{1}{4}$ de la main-d'œuvre de la ville de Moscou. D'une manière générale, on voit de plus en plus de travailleurs migrants internes qui se rendent à Moscou : les journalistes, par exemple, viennent de plus en plus des régions russes. Il suffit de parler à ses voisins, à ses collègues de travail pour se rendre compte de l'ampleur de ce phénomène.

Le fait que certains immigrés n'aient pas besoin de visa pour se rendre en Russie est une chance pour le pays sinon la situation aurait été bien plus catastrophique qu'elle ne l'est actuellement. Le déficit de main-d'œuvre se fait déjà sentir depuis le début de l'année 2007.

Tous les experts des régions parlent d'un manque de main-d'œuvre à la fois qualifiée et non-qualifiée. On observe d'ores et déjà que certaines entreprises ne peuvent même plus fonctionner. On estime qu'il manquait 300 000 travailleurs cette année et qu'il en manquera 1,5 millions en 2012 et que ce chiffre ira en augmentant.

Les autorités russes ont pris des mesures trop tardivement. Or, il n'y a pas de pronostics plus clairs, plus fiables que les prévisions démographiques surtout en ce qui concerne la population active. Il est rare que l'on se trompe dans ce genre d'estimations. Vladimir Poutine a souligné à trois reprises qu'il fallait une législation plus favorable en matière d'immigration mais aucune politique ne s'en est suivie. Au contraire, la politique a été de plus en plus restrictive en la matière. En 2006, cette situation a enfin commencé à évoluer. Une nouvelle législation a été mise en place, une nouvelle politique d'immigration a commencé à fonctionner au début de cette année. Il ne s'agit pas de formalités mais d'une vraie révolution, d'un tournant décisif en matière de politique d'immigration. Elle comporte certes quelques défauts mais ni à l'époque tsariste, ni à l'époque soviétique, la législation n'avait été aussi libérale. Grâce à ces nouvelles dispositions, la plus grande partie des immigrés sont sortis de l'ombre : aujourd'hui on sait précisément qu'il y a 5 millions de travailleurs immigrés (selon les actes d'enregistrement) et non 10 ou 20 millions comme le prétendaient certains.

En ce qui concerne l'origine ethnique des migrants externes officiellement enregistrés, il faut souligner que la vague de rapatriement massif des Russes ethniques à laquelle on avait assisté au lendemain de la chute de l'URSS s'essouffle de plus en plus. Elle est petit à petit remplacée par des personnes en provenance d'Asie centrale. Jusqu'à récemment le principal pays donateurs de migrants était le Kazakhstan. La situation a changé depuis deux ans. Pour la première fois en 2006 il y a eu plus de Tadjiks ethniques venus du Tadjikistan que de Russes. On observe donc une mobilité accrue de la population active d'Asie centrale qui est de plus en plus prête à partir. Il s'agit d'une tendance lourde qui est amenée à perdurer.

En ce qui concerne la xénophobie, il faut rappeler que ce sont la pauvreté et la manque de cohérence entre le travail effectué et les qualifications initiales qui sont le plus souvent à la base des controverses ethniques. Les résultats de plusieurs enquêtes sociologiques révèlent que la plupart des personnes interrogées se sentent plus pauvres que les immigrés. L'attitude

négative à l'égard des immigrés est deux fois plus élevée chez les pauvres que chez les riches. L'hostilité envers les immigrés est le reflet des problèmes internes de la société russe. Les personnes pauvres disent souvent : « Ils nous prennent notre pain, notre travail, etc. ». Des problèmes, des conflits graves risquent de se développer si ce type de discours est repris par certains hommes politiques. On notera toutefois que, lors de la campagne électorale pour les élections législatives de décembre 2007, c'est la première fois que les leaders politiques n'ont pas joué la carte de l'immigration. Même le parti nationaliste *Rodina* n'a pas mentionné ce thème. C'est un point positif.

Les tensions entre populations persistent néanmoins. On peut s'en rendre compte notamment si l'on se réfère aux données concernant la répartition et la concentration géographiques des immigrés dans la ville de Moscou. La plupart des personnes qui n'ont pas la nationalité russe et qui viennent essentiellement des pays de la CEI vivent à la périphérie de Moscou, dans les banlieues où les logements sont moins chers. On constate toutefois des différences selon l'origine des immigrés. Les Ukrainiens qui ont beaucoup de liens culturels avec les Russes ne ressentent pas le besoin de se concentrer dans une zone en particulier. Ils sont répartis de façon homogène. La situation est, en revanche, radicalement différente en ce qui concerne les Azéris. L'attitude de la population russe est beaucoup plus hostile à l'égard des personnes venant du Caucase. Les Azéris ont par conséquent plus tendance à se regrouper dans certaines zones, là où d'autres ressortissants d'Azerbaïdjan se sont déjà installés, là où ils peuvent trouver du soutien auprès de leurs compatriotes.

L'état de la situation démographique russe est très complexe et très mal compris en Russie. Les arguments hostiles à l'égard des immigrés ne datent pas d'aujourd'hui, ils sont très anciens. Il faut véritablement expliquer aux gens que la Russie a besoin des immigrés sinon bon nombre d'entreprises seront contraintes de cesser leurs activités pour cause de manque de main-d'œuvre, leurs enfants auront une pension très faible à la retraite, etc. Il faut aussi expliquer que l'immigration chinoise dans l'Extrême-Orient russe n'est pas à craindre : les liens économiques entre les villes de part et d'autre de la frontière russo-chinoise sont capitaux et profitables pour les deux pays et notamment pour le développement économique de l'Extrême-Orient russe.

La Russie est un pays de transit migratoire à l'échelle internationale. Nombreux sont les Chinois, les citoyens d'Asie centrale qui passent par la Russie. Il est nécessaire de mettre en place une politique commune en matière de migration avec ces pays et les pays de l'Union Européenne.

[En raison du manque de temps, les questions posées à Zhanna Zaionchkovskaia sont repoussées à l'après-midi]

Dynamiques démographiques et besoin de recrutement :

l'immigration est-elle une solution ?

François Héran, Directeur de l'INED, Paris

[Texte en attente de relecture par son auteur]

Les difficultés de l'intégration : quelles stratégies ?

Les migrations de populations de culture musulmane en Russie : dimensions socio-politiques³

Alexeï Malachenko, Centre Carnegie, Moscou

Il existe peu de statistiques fiables en ce qui concerne les migrations des populations musulmanes venues d'Asie centrale. Personne ne sait vraiment combien de personnes en provenance d'Asie centrale viennent s'installer en Russie. Les différentes données disponibles indiquent entre 500 000 et 1 million d'Ouzbeks, 500 000 Tadjiks, 500 000 Kirghizes, 500 000 Kazakhs et environ 50 000 Turkmènes. On estime à près de 15 millions le nombre de musulmans vivant en Russie (le Président russe ou le ministère des Affaires étrangères parlent plutôt de 20 millions).

D'une manière générale, ces immigrés en provenance d'Asie centrale sont dispersés sur l'ensemble du territoire russe. Il existe toutefois quelques régions comme la partie Sud de l'Oural, la Sibérie et le centre où ils sont plus spécialement concentrés.

On peut dresser un rapide portrait d'un migrant venu d'Asie centrale en le comparant aux populations musulmanes en provenance du Caucase comme les Azéris par exemple. Le migrant d'Asie centrale est souvent une personne pauvre, peu éduquée et sans défense, c'est-à-dire qu'elle n'est pas protégée par les autres membres de la diaspora. Il est d'ailleurs assez difficile de parler d'une véritable diaspora tadjike ou ouzbèke.

Les emplois qu'ils occupent sont souvent très « primitifs » : la plupart travaille dans la construction et effectue des tâches pénibles telles que le creusement de puits, par exemple. Ce ne sont généralement pas des spécialistes : s'il y a, par exemple, une équipe de Tadjiks, d'Ouzbeks, d'Ukrainiens et de Moldaves en charge de la construction d'une maison, les Tadjiks et les Ouzbeks feront les travaux les plus rudimentaires, les Ukrainiens et les Moldaves seront chargés des travaux de niveau supérieur et les finitions seront effectuées par des spécialistes russes. Il y a beaucoup de personnes qui ont une formation assez élevée,

³ Texte non relu par Alexeï Malachenko.

comme des ingénieurs ou des instituteurs, qui, une fois en Russie, travaillent comme simples ouvriers. Ces derniers abandonnent souvent leur profession et sont traités comme des personnes de second rang. On pourrait qualifier ce phénomène de « destruction des cerveaux ».

Les migrants venus d'Asie centrale arrivent presque tous sans famille. Il s'agit de personnes assez âgées : la moyenne d'âge se situe entre 25 et 55 ans alors celle des Arméniens ou des Azéris se situe entre 24 et 40 ans.

Si les membres de la diaspora azérie ou autre se soutiennent les uns les autres, ce n'est pas le cas des migrants en provenance d'Asie centrale qui n'ont quasiment pas de contacts entre eux. Dans les grandes villes et notamment à Moscou, ils ne savent parfois même pas qu'il y a un autre groupe de Tadjiks qui vit à côté d'eux. Contrairement aux migrants venus du Caucase, ils ne sont pas organisés et n'ont pas créé, par exemple, de centres culturels tadjik ou ouzbek.

De manière générale, un migrant venu d'Asie centrale a deux rêves : soit vivre et travailler à Khantys-Mansis ou à Tioumen où il y a du pétrole et où les salaires sont élevés (1 000 dollars par mois) en comparaison avec ceux d'Ouzbékistan ou du Tadjikistan ; soit vivre et travailler à Moscou où ils peuvent espérer gagner environ 500-600 dollars par mois.

La manière dont ces migrants réalisent leur « musulmanité » est une question importante pour l'avenir compte tenu du développement rapide et énergique de l'islam. A Moscou, leurs activités dans ce domaine est assez faible : ils se rendent parfois à la mosquée et prient avec des Tatars mais rien de plus. En revanche, dans l'Oural et en Sibérie, notamment dans les grandes villes comme Tcheliabinsk, Tioumen, Ekaterinbourg, les Tadjiks et les Ouzbeks forment des groupes de 30-50 personnes qui sont encadrés par un imam. Celui-ci devient non seulement le leader, le chef de la communauté mais il a aussi un rôle plus large : il négocie les contrats de travail avec les entrepreneurs, il contrôle la conduite des musulmans et est même considéré comme responsable d'eux devant la police. C'est en quelque sorte grâce à l'imam et autour de l'imam que se construit la communauté musulmane.

Contrairement à la communauté azérie, les communautés d'Asie centrale ne réclament pas la construction de mosquées. La plupart d'entre eux pratique leur religion chez eux ou se rend dans les mosquées tatars. Les contacts se développent de plus en plus entre les communautés tatare, ouzbèke, tadjike, etc. Il s'agit là d'un phénomène nouveau qui constitue en quelque

sorte une première étape vers la construction de ce que l'on pourrait appeler un islam « mixte » entre les Tatars qui pratiquent un islam plus moderne et européen et les populations d'Asie centrale qui sont plus conservatrices dans ce domaine.

Il existe un parti islamique radical, le *Hizb ut-Tahrir al-Islami* (HuT), dont le berceau se situe dans la vallée du Ferghana et qui soutient l'idée du califat. Des cellules de ce parti ont commencé à émerger en Russie du fait de la migration des Tadjiks, des Ouzbeks et des Kirghizes. Bien que cela n'existait pas auparavant en Russie, ce phénomène ne doit pas être considéré comme dangereux. Ce parti est bien plus modéré qu'auparavant et ses cellules sont de composition mixte : on y trouve des Tatars russes, des Ouzbeks, des Tadjiks, etc.. Ce processus va néanmoins continuer à se développer.

En ce qui concerne la perception russe des gens venus d'Asie centrale, il importe de souligner que les Russes n'ont pas de complexe de supériorité ou d'infériorité envers ces populations. A leurs yeux, il s'agit de personnes pauvres et qui se comportent correctement. Les migrants d'Asie centrale ne sont pas perçus comme un danger, comme des concurrents.

A l'avenir, cette migration de populations musulmanes en provenance d'Asie centrale va continuer d'augmenter. Ce phénomène aura inévitablement des répercussions religieuses et en matière de trafics de drogues. Dans un futur proche, on estime en outre que ces migrants vont de plus en plus demander la citoyenneté russe.

Les jeunes de culture musulmane dans les banlieues françaises

Sophie Body-Gendrot, Université Paris IV-Sorbonne

On peut lire dans un rapport de l'International Crisis Group publié en 2006 que « la France a un problème avec ses musulmans et ses banlieues qui s'exprime sur le mode du désordre et sur celui de la menace terroriste. C'est paradoxalement l'essoufflement de l'islamisme politique qui explique la violence de jeunes dont les parents sont issus de pays musulmans et c'est le dangereux vide politique qui les entoure plus que leur soi-disant communautarisme qui devrait inquiéter ». Cette hypothèse est séduisante mais elle exige de bien comprendre ce qui se passe dans les banlieues, de revenir sur le contexte français et sur la menace terroriste.

Les sociologues observent depuis très longtemps que lorsqu'une société souffre, il lui faut trouver quelqu'un à qui associer sa souffrance, contre qui se venger de ses déceptions. Ce sont les groupes les plus vulnérables qui remplissent ce rôle. Dans une période d'incertitudes, de macro-mutations comme la mondialisation, de transformation de l'Etat-providence, de relâchement de la solidarité, il y a, dans l'opinion majoritaire, des inquiétudes, des peurs qui entraînent des relations sociales plus brutales que par le passé. Se posent entre autres les questions des loyautés, de l'inclusion, de la confiance, valeurs sur lesquelles les démocraties sont censées fonctionner. D'après les baromètres européens du réseau RAXEN (Réseau d'information européen sur le racisme et la xénophobie), certains groupes comme les gitans, les juifs, les musulmans, entre autres, font l'objet de suspicion. Non seulement les musulmans parce qu'ils sont, en France, le groupe le plus nombreux mais aussi parce qu'ils portent un passé tumultueux à la fois en raison des conflits religieux qui ont marqué l'histoire de la France et ensuite parce qu'il y a eu le fait colonial qui a constitué un refoulé qui n'a jamais été véritablement traité. C'est ce contexte qui permet au sociologue Farhad Khosrokhavar de dire que jamais l'islam n'a eu aussi mauvaise réputation depuis les Croisades. Cette culture apparaît comme « une culture d'intolérance, d'impossible adaptation à la modernité, à la démocratie et par dessus tout à la laïcité, valeur très importante dans le modèle français ».

C'est un point de vue répandu par les mass media qui font en permanence des amalgames entre leur couverture des conflits au Moyen-Orient et les troubles dans les banlieues. Cela

crée une sorte de spirale de sens dans une opinion qui ne met jamais les pieds dans ces banlieues-là et qui tend à faire l'amalgame entre les risques qui pourraient venir d'ailleurs et ceux qui pourraient aussi être internes à la société française. Certains élus ne se privent pas de jouer sur ce contexte. Certains ont surnommé la ville de Vénissieux de « république islamiste » sous prétexte que trois des sept Français détenus à Guantanamo en étaient originaires.

Ce qu'on observe avec les musulmans et qui ne se passait pas avec d'autres groupes, est le caractère glissant du terme lui-même. Qu'est-ce qu'un musulman ? Est-ce quelqu'un qui va régulièrement à la mosquée ? Quelqu'un dont les parents étaient de culture musulmane ? Quelqu'un qui s'auto-désigne de la sorte ? Quand on utilise ce terme, on commet déjà l'erreur d'oublier toutes les distinctions d'âge, de sexe, de classe sociale, de parcours scolaire qui marquent généralement les différenciations entre les individus.

Quand on dit « jeunes de banlieues », il y a une sorte d'imaginaire qui se met en marche : on voit les images de télévision qui présentent des jeunes dont les parents sont venus d'Afrique du Nord ou d'Afrique. Ce qu'ils ont en commun, c'est l'exclusion. Ils vivent dans des lieux relégués où 93 % de la population française ne vit pas.

L'administration française a créé les ZUS, c'est-à-dire les zones urbaines sensibles. Il y en a actuellement 751. Selon l'administration, elles sont définies comme « sensibles » parce que l'on y trouve un maximum de chômeurs, de « r.m.-istes », parce que c'est là où les parcours scolaires sont les moins brillants, et parce que la mobilité est y plus faible qu'ailleurs. Comme l'expliquait un jeune des Minguettes dans la banlieue lyonnaise : « Personne ne veut rester là où le rêve secret de chacun est de partir ». Les gens sont là par nécessité (parce que les loyers sont peu élevés) mais ils rêvent de partir. Il ne s'agit pas de phénomène de communautarisme comme en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis où c'est parce que vous êtes ensemble que vous pouvez avoir un poids. On a, en France, des individus qui, s'ils le pouvaient, partiraient. Les ZUS ont d'ailleurs perdu 6 % de leurs habitants au cours des années 1990 et 65 % des habitants ont déménagé dans une autre ZUS ou ailleurs. Ils font tous collectivement l'expérience d'une stigmatisation identitaire parce qu'ils habitent dans ces lieux-là. Il suffit d'ailleurs qu'ils donnent leur adresse pour qu'une exclusion commence à se créer entre « eux » et « nous ».

Ce qui est nouveau en France, pays qui ne reconnaît officiellement ni la race ni l'origine ni l'ethnicité, c'est que l'on observe un durcissement des relations ethniques ou plutôt une ethnicisation des relations sociales : on nomme de plus en plus les gens par leur aspect visible, on parle des « Nord-Africains » au lieu de dire des « ouvriers » comme on aurait pu le dire autrefois. On ne les définit pas par leur extrême pauvreté. Pourtant, les gens qui vivent dans les ZUS ont des revenus très faibles : la moyenne est de 10 000 euros par an. A Villiers-le-Bel où il vient de se produire des troubles, le revenu moyen est de 6 500 euros par an. Les ZUS sont des lieux de concentration de pauvreté. Ce sont par ailleurs des zones très enclavées avec peu de moyens de transport.

En matière de sécurité, les habitants des ZUS mentionnent plus souvent que les autres les problèmes de délinquance, les incivilités. Ils sont deux fois plus nombreux à éprouver ce sentiment d'insécurité que les gens qui n'habitent pas ces zones. Ils sont aussi beaucoup plus témoins d'actes de dégradation volontaire d'équipements publics.

40 % des garçons et 27 % des filles domiciliés dans ces lieux sortent de l'école sans diplôme. Les filles ont un profil plus prometteur. La distinction filles/garçons est indispensable lorsqu'on parle des acteurs violents : ce sont des garçons dont il s'agit. En ce qui concerne ces jeunes hommes qui sont toujours mis sur la sellette, il faut rappeler qu'il y a toute une myriade de profils dans ces banlieues et que c'est une minorité qui pose problème. Ce sont 10 à 15 % des garçons qui, un peu recalés de tout, vont chercher d'une manière ou d'une autre à exprimer leur rage, leur ressentiment, leur violence. Il est aussi nécessaire de préciser que ce ne sont pas toutes les banlieues mais certaines d'entre elles particulièrement précarisées qui posent problème.

Il faut également ajouter qu'on parle rarement des violences, des morts qui résultent des bagarres entre bandes de garçons. L'identité de ces garçons vient du territoire. Si on leur demande qui ils sont, ils ne répondent pas qu'ils sont musulmans (en majorité, ils sont peu pratiquants) mais qu'ils viennent de la cité des Vents ou de la Caravelle. Ils sont souvent en confrontation avec des jeunes d'autres cités.

Ce n'est pas cet aspect que l'on retient parce que, singularité française, le ressentiment, les antagonismes se reportent sur l'Etat, les agents et les biens de l'Etat. Il s'agit là d'une grande différence avec la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. En 2001, en Grande-Bretagne, ce sont des nationalistes britanniques qui ont attaqué les immigrés. Il en est de même dans les Länder

allemands. En France, les troubles partent des jeunes qui s'en prennent aux équipements collectifs et surtout à la police. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. La police française est une police nationale contrairement aux autres pays européens qui ont une police locale ou régionale. En France, la police est envoyée par l'Etat là où on lui demande d'aller. Sa mission n'est pas de plaire à la population. A Londres, la police reçoit des primes si elle a la confiance de la population : des sondages sont faits régulièrement pour savoir si la police remplit bien sa mission auprès de la population, si elle rassure. La police française ne rend des comptes qu'à l'Etat. Les fonctionnaires de police envoyés dans ces quartiers sont jeunes. Ils viennent de province, voire de zones rurales, restent environ deux ans dans leur zone d'assignation et n'ont, par conséquent, pas le temps de s'acclimater aux lieux, de les connaître. On n'est donc pas du tout dans des schémas de police de proximité. La police française est soumise à deux injonctions : on lui demande de faire du chiffre, de produire des résultats (les ordinateurs enregistrent les chiffres des arrestations) et en même temps de ne pas enflammer les quartiers par sa seule présence. C'est en quelque sorte « mission impossible ».

La police française a, en outre, l'impression de faire « le sale boulot », d'aller là où toutes les autres institutions ont déserté les unes après les autres, là où les grandes administrations ont disparu. A Clichy-sous-Bois où les troubles ont démarré en 2005, il n'y a toujours pas de commissariat de police et ce depuis des années. Les policiers qui vont travailler là ont l'impression d'être le dernier rempart, d'avoir à assurer un ordre dans un monde où ils sont reçus avec hostilité, de souffrir d'un manque complet de respect de la part de jeunes qui les narguent et qui, on vient de le voir à Villiers-le-Bel, sont maintenant armés (trois jours de violence ont causé 120 blessés chez les policiers).

En ce qui concerne les événements de 2005, il faut éviter d'utiliser le mot « émeutes » car ces troubles n'étaient pas un prélude à une négociation : les jeunes ne demandaient rien, ils poussaient un cri plutôt que d'exprimer une voix, comme en Mai 1968. Le problème vient du fait qu'il n'existe pas de structures de dialogue entre ces jeunes révoltés et les institutions et le reste de la société. Il y a un vide politique complet. Il ne s'agit pas du tout de la même situation que celle des leaders du Pouvoir Noir Américain qui discutaient avec l'appareil du pouvoir et qui émettaient un programme, des revendications en 1968, ni de celle des ouvriers ou des marins-pêcheurs en colère qui saccagent en vue d'une négociation. En France, il y a eu deux ressorts aux troubles de 2005 : l'*acting-out*, certains se sont défoulés, ont défoulé émotions, colère, frustrations ; et l'*instrumentalisation du chaos* par ceux qui réglaient leurs

comptes parce qu'ils avaient été renvoyés d'une entreprise ou d'une organisation ou pour toute autre sorte de raisons.

Dans l'observation citée au début de mon propos, l'International Crisis Group fait le lien entre cette violence qui est généralement de basse intensité et le danger terroriste. Pourtant, force est de constater que les imams radicaux n'étaient pas là en 2005 pour pousser ces jeunes à la révolte et les encourager. Il ne s'agissait pas non plus d'une révolte ethnique comme on a souvent pu le lire dans la presse étrangère. Il faut néanmoins souligner que les renseignements généraux ont montré dans un rapport que les jeunes qui sont tentés par la cause islamiste, qui sont prêts à mourir pour la défense d'un islam pur et abstrait viennent de ces mêmes quartiers. Ils sont peut-être les frères des délinquants ou ont peut-être eux-mêmes été en prison pour délinquance et c'est peut-être là qu'ils ont rencontré des prosélytes qui les ont incités à se convertir. Ils sont, bien entendu, infiniment plus dangereux que la plupart des jeunes de ces quartiers que j'ai évoqués mais leur nombre est infime. Selon les experts, il s'agirait tout au plus de 100 à 200 jeunes prêts à tout, qui se sont créé une identité de combattant et qui, un peu comme la bande à Baader autrefois, se retrouvent une raison de vivre en combattant l'Occident qu'ils exècrent.

Ce lien entre violences urbaines et terrorisme est aussi établi par les personnes en charge de la sécurité. Selon eux, il faut sécuriser le territoire car aucun gouvernement ne peut permettre à ce type de violence de durer. Cela nécessite beaucoup de répressions et une justice sévère et dissuasive. Depuis que la France a subi des attaques terroristes sur son sol, beaucoup d'instruments ont été mis à la disposition des juges et des renseignements généraux pour identifier, surveiller voire même expulser les personnes dont on pense qu'elles sont dangereuses pour le pays. De ce point de vue, la France a plus de moyens que d'autres pays tels que la Grande-Bretagne et l'Allemagne par exemple, ce qui est critiqué par les défenseurs des libertés qui redoutent le profilage ethnique.

L'une des grandes faiblesses de la France est qu'elle ne travaille pas assez sur l'inclusion, sur la passerelle qu'il faudrait tisser entre ces populations qui sont en majorité françaises et le reste de la société. Il faut qu'elle s'appuie sur les jeunes modérés et sur les jeunes femmes musulmanes qui voudraient avoir davantage accès aux médias, jouer un rôle, participer davantage. Mais malheureusement, à cause de la stigmatisation évoquée plus haut, les jeunes comme les femmes ne sont pas suffisamment entendus.

Khaled Kelkal, jeune qui avait rejoint un groupe terroriste et avait participé à des attentats en France, parlait dans une interview de « l'immense mur » qui séparait le monde de la banlieue de la société environnante. Cet immense mur existe encore aujourd'hui et c'est un argument des conduites de rupture prôné par les islamistes. Il conviendrait d'éclairer au plus vite les masses sur la genèse de leurs peurs, sur le danger du catastrophisme et du repli sur soi et de s'appuyer sur le partage d'expériences fortes qui lient les populations les unes aux autres.

Ethnicité et gestion des discriminations dans l'armée française

Christophe Bertossi, IFRI, Paris

Notre étude sur les « militaires français issus de l'immigration »⁴ illustre comment l'ethnicité devient une catégorie qui s'impose dans les relations sociales routinières d'une grande institution de la République, dont la fonction traditionnelle d'intégration était, précisément, de gommer ce type de différenciations. Autrement dit, c'est de la rencontre entre, d'une part, l'armée qui est une institution au coeur du paradigme républicain français et, d'une autre, de jeunes populations issues « visiblement » de l'immigration (par leur nom ou leur prénom, leur origine sociale ou nationale, leur adresse en banlieue) que sont produites des formes de distances sociales déclinées à partir d'une grammaire ethnique et qui peuvent conduire parfois à certaines pratiques discriminatoires.

Cela pose aujourd'hui la question de la pertinence contemporaine du modèle français de la citoyenneté, fondé sur les principes d'une société égalitaire, elle-même fabriquée par des institutions d'intégration, au sens durkheimien du terme, lorsque les relations entre des publics construits comme « minoritaires » du fait de leurs origines réelles ou supposées et les institutions publiques d'intégration deviennent problématiques. Largement posée à propos de la police dans le contexte des « violences urbaines », cette question concerne tout autant l'école, les institutions de santé que l'armée.

Avec l'institution militaire, néanmoins, ce constat ne se pose pas tout à fait de la même façon que pour la police dont Sophie Body-Gendrot a parlé, dans la mesure où la problématique ne se limite pas au seul « contact » entre une institution et des publics, mais concerne également l'emploi de ces groupes perçus parfois par l'institution comme des « mineurs sociaux » parce

⁴ Catherine Wihtol de Wenden, Christophe Bertossi, *Les militaires français issus de l'immigration*, Paris, C2SD, 2005 et Christophe Bertossi, Catherine Wihtol de Wenden, *Les couleurs du drapeau : l'armée française face aux discriminations*, Paris, Robert Laffont, collection « Le monde comme il va » dirigée par Michel Wieviorka, 2007.

qu'ils sont identifiés comme des populations « d'origine », des « Français issus de l'immigration », en d'autres termes des « populations ethniques ».

Dans ce contexte, notre recherche montre que l'institution militaire a construit une problématique de la diversité à partir d'une question clé : comment créer un lien fort entre l'institution et la nation sans laisser de côté des populations défavorisées qui peinent à participer pleinement à la société institutionnelle ? Pour l'armée, la question est donc de savoir comment il lui est possible de « représenter » dans ses rangs tous les segments qui composent aujourd'hui la société française. C'est autour de cette question que l'on a vu émerger, au sein des discours militaires, une pensée stratégique mais aussi opérationnelle, notamment à propos des recrutements et des nouvelles missions militaires, qui renouvelle la relation entre citoyenneté républicaine, égalité des chances et lutte contre les discriminations, égalité des appartenances et reconnaissance de la « diversité ». Cela fait de l'armée un laboratoire d'observation des tensions qui existent aujourd'hui au sein du cadre républicain.

Notre étude était initialement une commande du ministère de la Défense (Centre d'études en sciences sociales de la Défense – C2SD). Si l'institution elle-même s'est posée cette question de la présence de populations issues de l'immigration dans ses rangs, c'est d'abord parce que l'armée a changé avec le passage de la conscription à la professionnalisation à la fin des années 1990. Pour l'institution militaire et sa fonction traditionnelle d'intégration au cœur du projet républicain, il a fallu faire le deuil de deux éléments symboliques forts. Le premier concerne le poids du « sang versé » comme fabrique de « bonne citoyenneté », d'allégeance à la nation, un élément très important des débats des XIX et XX siècles sur la nationalité française. Le second élément est la fin du brassage intégrateur par le biais de la conscription obligatoire. En passant d'une armée de conscrits à une armée de professionnels volontaires, l'institution a dû redéfinir sa place au sein de la société française et du processus de fabrique d'une citoyenneté commune.

Pour remplacer les conscrits, l'armée a fait appel à de nouveaux volontaires recrutés dans les bassins d'emplois sinistrés par le chômage dans le Nord de la France, en Provence ou en Seine-Saint-Denis. Elle y a trouvé des populations peu qualifiées et prêtes à s'engager, une opportunité pour elles de sortir du cycle de l'inégalité d'accès à la formation et des discriminations rencontrées sur le marché du travail. De sorte qu'en essayant de trouver une nouvelle ressource humaine qu'elle avait perdue, l'armée a recruté de fait de nombreux « militaires français issus de l'immigration », selon les termes de l'appel d'offre du C2SD. D'où

une série de questions à propos de ces nouveaux soldats : quelles sont leur motivations initiales à s'engager dans l'armée ? Quelles sont leur loyauté, leur allégeance envers l'Etat français, la forme de leur citoyenneté ? Quelle est, enfin, leur pratique religieuse lorsqu'ils sont musulmans ?

Les conclusions de notre étude montrent que si ces recrues sont souvent des doubles nationaux, en raison du droit de la nationalité de leur pays d'origine, elles n'ont guère de dilemme lorsqu'il s'agit de définir leur allégeance. Soldats français, leur loyauté politique est dirigée vers l'Etat français et leur appartenance est clairement déclinée à partir du sentiment de patriotisme envers la nation française. Leur seconde nationalité n'est pas une question politique mais seulement un héritage « privé » qui ne concerne finalement que l'espace familial et la possibilité d'aller dans le pays d'origine au moment des vacances par exemple.

Si l'intégration est une notion généralement très mal acceptée par nos interviewés dans la mesure où ils contestent que cette question puisse les concerner, ils se montrent opposés à toute forme de « communautarisme » et revendiquent les principes républicains traditionnels de citoyenneté commune, de séparation entre le privé et le public, et de la laïcité. Quant à l'islam, la pratique religieuse – lorsqu'elle existe – est très individuelle, discrète et bricolée sous les contraintes, jugées souvent normales, de l'institution militaire. Par contre, le constat d'un déficit de laïcité est fait par nos enquêtés à deux niveaux : l'importance de l'identité catholique dans l'identité professionnelle des officiers et des sous-officiers qui les encadrent ; l'inégalité entre les cultes au sein de l'armée car, jusqu'à la réforme de 2005, il existait des aumôneries pour les principales religions à l'exclusion de l'islam.

Contrastant avec ces résultats, ces militaires issus de l'immigration qui se définissent comme des Français – citoyens et soldats – comme les autres sont en même temps perçus comme différents par leurs pairs et par leur encadrement immédiat. L'image post-coloniale du « fils d'immigré » pèse beaucoup, et elle se traduit en registres ethniques : « l'Arabe », le « bounoul », etc. A ces stigmates ethniques qui leur sont accolés, sans aucun lien avec leur origine réelle parfois, s'ajoutent également des préjugés sur leur pratique religieuse, là encore que cette pratique soit réelle ou simplement supposée. Autre élément de cette stigmatisation systémique, l'origine sociale (la « banlieue ») transforme ces soldats en « cassos » (cas

sociaux), auxquels on attribue des pratiques de consommation culturelle (hip-hop, NRJ, casquettes, « français de banlieue »).

A l'arrivée, leur présence est perçue comme un défi par les autres militaires. Cette perception participe d'une crise de l'identité militaire après la professionnalisation, l'encadrement refusant de devenir des « assistantes sociales » par exemple. L'entrée de ces nouvelles populations militaires participe donc d'une crise plus globale de l'institution elle-même en cours de restructuration.

Autre élément important qui transparait dans notre étude – et qui a été mal reçu : les discriminations ressenties par nos enquêtés, qui racontent comment ils se heurtent à un vocabulaire raciste ordinaire, à des discours xénophobes directement liés à des allégeances d'extrême-droite, et à l'impossibilité de voir reconnaître leurs compétences professionnelles, allant parfois jusqu'à se sentir exclus de certains métiers ou missions en raison de leur « origine » réelle ou supposée.

Pour autant, alors que ces formes de diversité sont globalement vécues comme un défi à gérer pour les militaires de terrain, elles contribuent aussi de façon très importante à renouveler le discours que l'institution militaire tient sur le lien armée-nation et sur sa fonction d'intégration, socle de sa légitimité sociale. On n'est plus là au niveau de la vie routinière dans l'enceinte militaire. Il s'agit d'une forme de communication et d'une ligne directrice de la politique des ressources humaines mettant l'accent sur le thème de « l'armée seconde chance », qui vient confirmer une mobilisation de l'armée pour participer à la fabrique de l'intégration, singulièrement lorsque le marché du travail n'assume plus cette fonction.

A cela s'ajoute également un autre constat : la diversité ethnique ou religieuse est synonyme de compétences nécessaires à l'armée alors que ses missions et ses terrains d'intervention ont changé (lutte contre le terrorisme, missions de maintien de la paix et de contact avec des populations civiles), par exemple en recrutant des arabisants dialectaux utiles dans le cadre des opérations extérieures ou du renseignement. Comment, dans ce contexte, utiliser au mieux des compétences « culturelles » et linguistiques, et avoir une politique de recrutement adaptée à ce besoin sans suivre pour autant une politique de discrimination positive et lorsque toute forme d'*ethnic monitoring* est impossible en France ?

Entre la vie de l'enceinte et le discours de l'institution sur sa place dans la société nationale, on mesure un écart et des sites de conflits, la diversité étant respectivement considérée négativement au regard d'une lecture identitaire des principes républicains (discriminations) et positivement en vertu de la nécessité de l'armée de réinventer sa fonction d'intégration républicaine (« seconde chance »). Or, l'armée doit rester attractive pour continuer d'attirer la ressource humaine dont elle a besoin, y compris dans une logique de diversification des recrutements en fonction des origines ethniques des futurs soldats devant remplir les nouvelles missions que l'on vient d'évoquer.

D'un côté, l'engagement fonctionne comme un parcours de qualification qui permet d'améliorer un CV, de le rendre plus performant pour pouvoir trouver un premier emploi dans le civil, de rassurer les futurs employeurs et finalement de gommer les stigmates initiaux, facteurs de discrimination. En ce sens, l'armée fonctionne comme une sorte de « blanchiment social ». De l'autre, néanmoins, le niveau de discrimination relevé par l'étude dans l'enceinte militaire est suffisamment important, dans les entretiens que nous avons conduits, pour faire rapidement déchanter certaines de ces nouvelles recrues. Certains ont ressenti pour la première fois une stigmatisation ethnique lors de leur engagement : ils sont devenus « ethniques » en devenant militaires. C'est l'exemple d'un jeune soldat d'origine algérienne, né dans le Sud-Ouest de la France, en milieu rural, qui n'avait jamais fait l'expérience du racisme avant de s'engager.

Cela permet de mesurer un double décalage où vient se cristalliser l'ethnicité attribuée à ces soldats. En premier lieu, il existe un écart entre la manière dont l'institution militaire peut envisager ces nouvelles recrues (islam, « communautarisme », double allégeance) et l'identification forte de ces recrues aux principes républicains (laïcité, citoyenneté, patriotisme) qui participe à leur motivation initiale de s'engager dans l'armée. En second lieu, un écart se creuse également dans la vie quotidienne militaire entre l'armée imaginée au départ par ces nouvelles populations (une institution « carrée », républicaine) et leur expérience vécue une fois engagées (identité « catholique tradi », nationalisme non-républicain, racisme). C'est de ce double décalage que naît l'essentiel de la difficulté de nos enquêtés de parvenir à se faire reconnaître comme des soldats comme les autres. Comme le résume une jeune femme, sous-officier de l'armée de l'air : « ils auront tout compris le jour où ils auront compris que nous sommes français ».

Débat et questions

Anne de Tinguy : Quelles réflexions inspire cette analyse de la situation dans l'armée française chez nos intervenants russes ? Qu'en est-il de l'armée russe, armée multiethnique et encore de conscription ?

Alexei Malachenko : Les problèmes rencontrés par l'armée française se posent de la même manière dans l'armée russe. La présence musulmane engendre des difficultés en termes de pratiques religieuses, de prière, de nourriture, etc. Lorsque l'Eglise orthodoxe exprime sa volonté d'être présente dans l'armée se pose inévitablement la question des responsables du culte musulman qui, évidemment, souhaitent la même chose. Des problèmes ont par ailleurs eu lieu pendant la première guerre de Tchétchénie lorsque le Président du Tatarstan s'est prononcé contre l'envoi de soldats musulmans au Caucase du Nord.

L'évolution démographique va avoir des répercussions dans l'armée qui sera contrainte d'accueillir de plus en plus de musulmans. Cela engendrera inévitablement des problèmes de relations ethniques et interconfessionnelles. L'armée commence à prendre conscience de cela : on voit apparaître de plus en plus d'articles d'officiers à ce sujet. Rappelons aussi que le ministre des Affaires intérieures russe est de confession musulmane et que cela ne pose strictement aucun problème...

Anne de Tinguy : Quel impact ont les migrations entre l'Asie centrale et la Russie en termes de transferts financiers et sociaux ?

Alexei Malachenko : D'après les données disponibles, les transferts financiers représentent 20 % du PNB tadjik et 8-9 % du PNB kirghize. Selon différentes sources, officielles et non officielles, on estime que les Tadjiks qui travaillent en Russie envoient chaque année au Tadjikistan entre 1 milliard et 1,5 milliard de dollars au total. A titre de comparaison, on estime que chaque Azéri envoie en moyenne 300 dollars par mois en Azerbaïdjan et chaque Arménien, 200 dollars par mois en Arménie. Le cas des Kazakhs est particulier. Ceux qui viennent dans l'Oural ou en Sibérie n'ont en général pas de problèmes de pauvreté. Ce sont

des personnes riches qui achètent des appartements et qui vivent 6 mois en Russie et 6 mois au Kazakhstan. Il s'agit essentiellement d'entrepreneurs qui font du business en Russie. Leur présence financière est de plus en plus importante en Russie. De ce point de vue-là, on peut même dire que la Russie et le Kazakhstan deviennent de véritables partenaires.

Adeline Braux : Sophie Body-Gendrot pourrait-elle revenir sur les réactions dans la presse étrangère aux violences urbaines de 2005 ? La presse russe n'a pas hésité à comparer la situation dans les banlieues françaises à la Tchétchénie...

Sophie Body-Gendrot : Il y a eu un florilège d'excès dans la couverture étrangère des violences de 2005. CNN, par exemple, avait envoyé une correspondante qui revenait d'Irak et qui comparait la situation en France à une guerre. Le New York Times a établi des parallèles avec les émeutes de Los Angeles durant lesquelles il y avait eu 54 morts. Les médias étrangers ont plaqué des schémas américains sans rien connaître de la situation française.

Olivier Ferrando : J'ai été un peu gêné par l'approche globale d'Alexei Malachenko. Qu'entendez-vous par « migrations musulmanes » ? On sait que l'Asie centrale n'est pas à 100 % musulmane et que la migration ne concerne pas seulement des musulmans... D'ailleurs, qu'entend-on par « musulman » ? S'agit-il de pratiquants ? Il faut rappeler que ces pays sortent de plus de 70 ans de politique athéiste... Est-ce que votre analyse tient compte des migrations qui concernent les non-musulmans et notamment celles des Slaves non seulement du début des années 1990 mais aussi celles qui continuent aujourd'hui comme, par exemple, au Kirghizstan, pays que quittent chaque année des dizaines de milliers de Russes ? On sait par ailleurs que 25 % des citoyens tadjiks sont des Ouzbeks ethniques. Quand vous parlez de « citoyens tadjiks », s'agit-il effectivement de citoyens tadjiks ou de Tadjiks ethniques ? Cette distinction semble importante dans la mesure où elle a des répercussions sur les différents réseaux mobilisés pour la migration... Vous avez parlé, en conclusion, de l'aspiration des ces migrants à devenir des citoyens russes. Qu'en est-il de la double citoyenneté ? Seuls le Turkménistan et la Russie ont conclu des accords de double citoyenneté. Peut-être cela explique-t-il les chiffres relativement faibles en ce qui concerne les migrations en provenance du Turkménistan ? Vous avez aussi abordé la question de la perception de ces migrants par

la population russe et d'un sentiment d'hostilité plus fort envers les Caucasiens qu'envers les migrants venus d'Asie centrale. Mais, en même temps, vous avez indiqué le chiffre d'un mort par jour chez ces migrants. Cela ne constitue-t-il pas un paradoxe ? S'agit-il d'assassinats ? Quelles en sont les raisons ?

Alexei Malachenko : En ce qui concerne votre dernière question, je précise que l'information sur le nombre de morts provient du Tadjikistan. Mais les responsables de la police de Ekaterinbourg et d'Omsk m'ont confirmé qu'il y avait effectivement plusieurs personnes tuées chaque semaine.

En ce qui concerne les réseaux, vous avez raison de dire que les réseaux ouzbek, tadjik, etc., sont très différents les uns des autres. Mais il arrive souvent qu'ils coopèrent entre eux notamment pour organiser les départs. Une fois sur place, les migrants n'ont plus vraiment de contacts.

A propos du Kirghizstan, il y a peu de chiffres disponibles mais on sait que de nombreux jeunes kirghizes quittent leur pays chaque année soit pour aller au Kazakhstan où ils occupent des emplois de managers, soit en Russie. N'importe quelle firme d'Almaty compte parmi ses employés des ressortissants kirghizes de 25-30 ans. Pour le Kirghizstan, c'est une migration lourde de conséquences dans la mesure où ce sont des cerveaux qui s'en vont.

Adeline Braux : **Il me semble qu'il existe une grande différence entre l'islam en France et l'islam en Russie. En France, l'islam est en quelque sorte un « produit importé » et ce même si l'histoire coloniale explique la présence de musulmans en France. En Russie, l'islam est pour ainsi dire constitutif de la société « russe ». Les Tatars font partie de la société russe depuis cinq siècles. Il y a donc une réelle différence entre les citoyens russes à part entière et les immigrants qui viennent du Caucase ou d'Asie centrale. N'a-t-on pas un peu tendance à mettre tous les musulmans dans le même sac ?**

Alexei Malachenko : Il ne faut bien sûr jamais mettre tous les musulmans dans le même sac. Mais quand on aborde la question de l'idéologie plus ou moins radicale, on voit que les Tatars, les personnes venues d'Asie centrale ou du Caucase, qui, je le précise, ne sont ni des

terroristes ou autres extrémistes, se désignent eux-mêmes avant tout comme des musulmans et non comme des Tadjiks ou autres.

Les Tatars sont effectivement une partie de la population russe mais on assiste parmi cette population à une renaissance de l'islam qui donne lieu parfois à des propos particuliers. On peut citer, par exemple, les déclarations officielles de l'adjoint du mufti du Tatarstan qui n'hésite pas à dire que la communauté musulmane en Russie ne sera plus minoritaire dans quelques dizaines d'années. Il explique que les Tatars devraient plus penser au futur lorsqu'ils constitueront la moitié si ce n'est la majorité de la population en Russie, compte tenu du fait que les Russes font très peu d'enfants. Il faut rappeler que ce genre de propos vient de Tatars qui constituent une communauté modérée et très européanisée.

Valeria Maubec : Alexeï Malachenko a dit, à plusieurs reprises, qu'il y avait peu voire pas de chiffres disponibles. Il y a quand même le centre tadjik qui a ouvert à Moscou et qui fournit une aide juridique aux ressortissants tadjiks victimes d'agression. Ils ont certainement des données en ce qui concerne le nombre d'assassinats. Il y a aussi le centre Sova qui lutte contre la xénophobie et les discriminations qui collecte sans doute des données en la matière.

En ce qui concerne les déclarations de l'adjoint du mufti du Tatarstan, je pense qu'il ne faut pas prêter trop d'attention à ces propos abusifs.

Quant à ceux du Président du Tatarstan concernant l'interdiction de l'envoi de soldats tatars en Tchétchénie, ne faut-il pas les replacer dans le contexte de l'époque et insister sur leur caractère plutôt politique que religieux ? Dans la première moitié des années 1990, le Tatarstan cherchait, tout comme la Tchétchénie, à obtenir plus d'autonomie voire même son indépendance...

Alexei Malachenko : Je tiens tout d'abord à vous dire que si nous ne citons pas ce genre de « sottises », nous ne serions plus en mesure de citer les propos de quiconque, y compris ceux de bon nombre de députés de la Douma !

En ce qui concerne le centre tadjik et le centre Sova, ils font certes du bon travail et il est très utile que ce genre de centre existe, mais les chiffres dont ils disposent ne sont malheureusement pas très fiables et on ne peut en tirer de conclusions sérieuses.

Vladimir Lebedev : En ce qui concerne les agressions perpétrées à l'encontre des migrants, il faut rappeler que les Tadjiks et les Ouzbeks font partie des personnes à risque, exposées à la criminalité. Ils ne vivent pas en famille, ce sont essentiellement des collectifs d'hommes qui passent la plupart de leur temps dehors, dans les rues. Il s'agit d'un milieu masculin particulièrement brutal qui est de fait plus exposé à des agressions en tout genre. Ces violences ne sont pas normales mais lorsque les gens ne vivent pas normalement, il arrive parfois qu'ils ne finissent pas leur vie normalement... Il n'existe effectivement pas de statistiques officielles sur le nombre d'assassinats à caractère ethnique. La police ne relève pas le nombre d'Ukrainiens, de Tadjiks ou autres tués par jour.

A propos de l'armée, nombreux sont les Russes mais aussi les Tadjiks qui demandent à travailler ou à effectuer leur service militaire au sein de notre base du Tadjikistan. Les jeunes sont attirés par le prestige que représente un travail dans l'armée, par les salaires, etc.

Il faut effectivement envisager la composante musulmane de la population russe comme une composante historique. Pendant la période soviétique, il y avait une fausse politique d'insertion concernant ces populations. Il s'agit aujourd'hui d'un objectif bien réel, d'un thème dont on discute de plus en plus alors qu'on l'ignorait auparavant...

Zhanna Zaiontchkovskaia : Si la Russie ne comptabilise pas le nombre de migrants tués, le Tadjikistan le fait : en 2004, ce sont 300 cercueils qui sont arrivés en provenance de Russie. Mais il faut rappeler que ces assassinats ne concernent pas uniquement les migrants venus d'Asie centrale. Dans un ouvrage publié récemment, un citoyen russe raconte qu'en l'espace de deux ans, deux de ses collègues de travail, l'un ukrainien et l'autre russe, ont été assassinés.

Les immigrés du Tadjikistan, d'Ouzbékistan et, dans une moindre mesure, du Kirghizstan sont très isolés et ne parviennent pas à s'intégrer. La plupart d'entre eux sont des jeunes gens qui vivaient, dans leur pays, en milieu rural, qui se retrouvent pour la première fois en Russie et de surcroît dans une immense agglomération comme Moscou où ils sont complètement perdus. Ils vivent en petits groupes d'une dizaine de personnes et préfèrent rester entre eux. Ils ne sortent quasiment jamais pour aller au

cinéma ou pour aller voir un match de foot au stade. Parce qu'ils maîtrisent mal le russe, ils ont très peu de contacts avec les citoyens russes. C'est ce qui suscite l'hostilité de la population russe à leur égard. Il faut impérativement les protéger, les aider à s'intégrer, à bien maîtriser le russe. Il faut, en résumé, créer les conditions nécessaires à l'établissement de contacts avec le reste de la population. Si l'on en croit la présidente de l'association kirghize de Moscou, seuls les mollahs travaillent activement avec ces jeunes gens notamment dans le but de les rapprocher encore plus de l'islam. Ces jeunes sont contents de cela non pas tant pour des questions de religion mais parce que ce sont les seules personnes qui s'occupent d'eux, qui leur permettent de sortir de leur isolement ...

.

L'intégration de populations de culture musulmane : analyse régionale (Astrakhan, Orenbourg et Khantys-Mansis)

Akhmet Yarlikapov, Institut d'ethnologie et d'anthropologie, Académie des Sciences de Russie, Moscou

En ce qui concerne les problèmes d'adaptation et d'intégration des migrants venus du Caucase dans les régions russes, l'oblast d'Astrakhan et l'oblast d'Orenbourg présentent des similitudes tandis que le district autonome de Kanthys-Mansis constitue un cas à part.

Les oblast d'Astrakhan et d'Orenbourg ont connu deux importantes vagues d'immigration : la première dans les années 1950-1960 et la seconde dans les années 1990-2000. On peut diviser les migrants musulmans en provenance du Caucase en deux grands groupes : les ressortissants d'Azerbaïdjan (Azéris et autres groupes ethniques) et les peuples du Nord Caucase avec d'un côté les Daghestanais, les Tchétchènes, les Ingouches et, de l'autre, les peuples du Caucase du Nord-Ouest comme les Tcherkesses, les Adyghés, les Kabardes, etc.

Les immigrés qui sont arrivés dans les régions russes pendant la période soviétique se sont relativement bien adaptés et intégrés. L'intégration des immigrés de la deuxième vague qui, pour la plupart sont venus rejoindre des membres de leur famille ou des amis et qui comptaient sur l'aide de ces derniers pour s'installer et s'adapter au mieux, est en revanche plus difficile.

Dans l'oblast d'Astrakhan, les migrations sont majoritairement motivées par le fait qu'il s'agit d'une région riche dont le niveau élevé de développement économique repose principalement sur la production de gaz et de pétrole. Les immigrés des années 1990-2000 sont essentiellement des Daghestanais. D'après les chiffres officiels du recensement de 2002, 16 000 Daghestanais vivent dans l'oblast d'Astrakhan. Mais selon les données du représentant de la république du Daghestan à Astrakhan, ils seraient, en réalité, près de 50 000. La plupart des migrants qui sont venus pendant la période soviétique se sont installés principalement dans les zones rurales agricoles. Avec la crise économique du début des années 1990 et la chute des prix des produits agricoles, nombre d'entre eux ont été contraints de regagner le Daghestan. Ils ont toutefois vite été remplacés par la deuxième vague d'immigration. Ces

nouveaux immigrants qui se sont installés en zone rurale mais près des grandes villes voire même à Astrakhan font, pour la plupart, du commerce de fruits et légumes qu'ils cultivent eux-mêmes. Dans certaines villes, ce sont eux qui contrôlent l'ensemble des marchés. Les populations russe, tatare et kazakhe locales ont une attitude négative à l'égard de ces nouveaux immigrants qui semblent s'en sortir mieux qu'eux d'un point de vue financier. L'hostilité de la population locale résulte aussi de l'attitude des Daghestanais qui ont de plus en plus tendance à se concentrer dans certaines zones. Ils essaient de se regrouper et de vivre près de leur lieu de travail, près des marchés. Il n'est pas rare de voir les Daghestanais acheter l'ensemble des maisons d'une seule et même rue. Dans certaines rues d'Astrakhan, on a véritablement l'impression de se trouver dans une ville du Daghestan. Les caractéristiques culturelles, linguistiques, religieuses sont littéralement importées dans la région. Les Daghestanais conservent leur langue, leurs coutumes. Ils ont leurs propres mosquées dans lesquelles les Tatars ou Kazakhs locaux ne vont pas. Ils se coupent presque sciemment du reste de la population locale. Ces attitudes créent un climat négatif et engendrent une distinction entre anciens et nouveaux immigrants.

Dans l'oblast d'Orenbourg, la population locale a un profond sentiment d'hostilité à l'égard de l'ensemble des ressortissants du Caucase, quelle que soit leur origine. La xénophobie est très présente, y compris parmi les représentants des autorités. Les Caucasiens se plaignent régulièrement d'être mal traités, insultés, etc. Si, par exemple, la police arrête un Arménien, un Azéri, un Tchétchène et un Daghestanais, l'Arménien parviendra à sortir rapidement de prison mais les autres seront beaucoup moins bien traités et y passeront beaucoup plus de temps. Cette approche sélective de la police engendre un dysfonctionnement du système d'intégration. Les musulmans caucasiens de la région d'Orenbourg n'aiment pas parler de ça. Ils s'isolent, ils sont très fermés et très méfiants à l'égard du reste de la population et des représentants des autorités. Un des moyens qui permettrait de résoudre ce genre de problèmes consisterait à mettre en place un système éducatif qui pourrait véhiculer des valeurs de tolérance, de multiculturalisme, etc.

Le district autonome de Kanthys-Mansis constitue une région spécifique, voire même une exception. Le nombre total d'habitants de ce district a été multiplié par 8 ces 20 dernières années. L'essentiel de cette croissance de la population résulte de l'immigration. Les musulmans du Caucase représentent aujourd'hui 22 % de la population active totale. D'après

les experts, les musulmans représenteraient 30 % de la population totale. Dans certains villages, ils constitueraient même plus de la moitié de la population. Les Tatars de Kazan et de Sibérie qui sont installés dans la région depuis l'époque soviétique ont joué un grand rôle dans l'accueil, l'adaptation et l'intégration de ces nouveaux immigrants. Ils ont souvent servi d'intermédiaires, de médiateurs entre les nouveaux arrivants et le reste de la population. On observe toutefois un développement des rivalités entre les Tatars et les nouveaux immigrants qui sont de plus en plus nombreux, qui souhaitent être plus actifs et jouer le rôle de leaders dans la communauté musulmane locale.

L'autre aspect intéressant du district de Kanthys-Mansis concerne les différences qui existent entre les femmes et les hommes. Il y a 30 fois plus d'hommes que de femmes qui viennent s'installer dans cette région. La plupart des femmes qui arrivent viennent en général avec leur conjoint ou leur frère. Par conséquent, il y a beaucoup d'hommes musulmans célibataires dans cette région. Ils cherchent de plus en plus à se marier avec des Russes ou des Ukrainiennes locales et on assiste d'ailleurs à une augmentation des mariages mixtes. Ce phénomène constitue un facteur positif d'intégration.

La langue russe est l'un des autres moteurs d'intégration. Les enfants qui grandissent dans un environnement linguistique russophone à la crèche et à l'école, ne connaissent parfois même pas leur langue d'origine et contraignent leurs parents à abandonner progressivement leur langue maternelle pour parler le russe à la maison.

Discriminations ethniques et protection des migrants en Russie

Alexandre Koss, Université d'Etat Kant, Kaliningrad

La Russie est un vaste pays où chaque région a ses spécificités en matière de migrations. Kaliningrad est une enclave russe en Europe qui compte aujourd'hui près d'un million d'habitants dont la moitié habite la ville de Kaliningrad. Cette population est ethniquement homogène : selon le dernier recensement, 82 % des habitants sont russes. Ensemble Russes, Ukrainiens et Biélorusses constituent 96 % de la population.

Depuis l'adhésion de la Pologne et des pays Baltes à l'Union européenne, la région de Kaliningrad est devenue une espèce de laboratoire d'observation, d'étude en matière de processus migratoires et de migrations transfrontalières entre l'Union européenne et la Russie.

Pour des raisons à la fois démographique, politique et économique, les autorités de Kaliningrad attachent beaucoup d'importance à la gestion de la question migratoire. D'un point de vue démographique, l'arrivée chaque année de 10 000 à 15 000 migrants, selon les sources, permet de compenser les départs qui s'élèvent à 7 000 personnes par an. Les pays traditionnels d'origine de ces migrants sont le Kazakhstan et les autres pays d'Asie centrale. En tant qu'avant-poste de la Russie dans l'Union européenne, les migrations ont aussi une dimension politique pour la région de Kaliningrad. D'un point de vue économique, on assiste ces dernières années à une croissance économique exceptionnelle. La migration est en train de devenir une composante de plus en plus importante pour assurer le développement économique de la région.

Les caractéristiques des flux migratoires ont profondément changé ces deux dernières années. Si le migrant-type était auparavant un compatriote russophone, ressortissant du Kazakhstan et des autres pays d'Asie centrale avec lequel la population locale pouvait partager un même héritage soviétique, une même culture soviétique et russe, une même langue, il y a aujourd'hui de plus en plus de migrants dont les caractéristiques culturelles et confessionnelles diffèrent complètement de celles de la population de Kaliningrad. De ce changement résultent une nouvelle perception du migrant et une nouvelle forme d'accueil.

Contrairement à une idée largement répandue en Russie selon laquelle le potentiel d'adaptation et d'intégration du migrant est relativement faible, le migrant qui arrive

aujourd'hui à Kaliningrad en provenance, par exemple, d'une région agricole d'Ouzbékistan, évolue très rapidement. On observe qu'en l'espace de six mois, une fois passé le choc culturel d'arrivée, il parle beaucoup mieux le russe, il évalue de mieux en mieux ses compétences professionnelles, il est capable, de manière autonome, de proposer ses services sur le marché régional du travail, etc.

Depuis un an, l'oblast de Kaliningrad a mis en place, conformément à l'oukase de Vladimir Poutine sur le retour en Russie des « compatriotes » vivant dans les pays de la CEI et suite à la prise de conscience par les autorités régionales des problèmes liés à la pénurie de main d'oeuvre, un programme régional d'accueil et d'assistance des immigrants. Il s'agit d'un projet qui, au départ, visait l'intégration dans les dix années à venir de 3 millions de personnes supplémentaires. Il s'agissait, autrement dit, de multiplier par trois la population totale de Kaliningrad. Cet objectif initial trop ambitieux a été revu à la baisse. En mai 2007, l'objectif était d'accueillir 300 000 personnes en 5 ans. Un an après le début de la mise en œuvre de ce programme, on est aujourd'hui en mesure de faire un premier bilan que l'on peut juger négatif : sur un total de 60 000 personnes par an, nous n'en avons accueilli que 42 000. Cet échec est en grande partie lié au conflit d'intérêt qui existe entre les différents services qui sont chargés de mettre en place cette nouvelle politique migratoire. A Kaliningrad, ce sont tout d'abord les municipalités qui doivent gérer les demandes de l'ensemble des employeurs. Celles-ci sont ensuite transférées aux services d'emploi qui examinent et établissent une liste par secteur. Les listes sont ensuite envoyées aux services migratoires qui se chargent de les comparer avec le profil des migrants potentiels en matière de diplôme, de qualification, d'expérience. On a constaté au bout d'un an que les municipalités n'étaient pas intéressées et qu'elles n'effectuaient pas leur travail correctement. Les acteurs économiques se plaignent du fait qu'ils ne peuvent pas attendre un ou deux ans qu'un migrant vienne occuper un poste vacant. Les délais sont également très longs en ce qui concerne l'obtention des documents d'autorisation de travail et de résidence. Malgré les efforts importants que fournissent les autorités régionales, le programme d'intégration est menacé dans son existence même à cause de ces résultats insatisfaisants. Les concepteurs de ce programme ont commis une erreur initiale en associant dans un seul et même programme l'objectif de rapatriement des Russes ethniques des anciennes républiques soviétiques et l'attraction d'une main d'œuvre qualifiée. Il aurait été plus logique et plus efficace de mettre en place deux programmes séparés. On notera par ailleurs que les ressources démographiques liées au rapatriement des Russes ethniques sont en train de s'épuiser. Il y a de moins en moins de Russes qui vivent dans les

autres pays de l'ex-URSS. Il va de plus en plus falloir s'orienter vers de nouveaux types de migrants et concevoir un dispositif adapté aux besoins de main d'œuvre. Force est de constater que cette nécessité ne correspond pas aux objectifs affichés dans le décret promulgué en 2006 par Vladimir Poutine.

Un événement récent permet d'illustrer à la fois la question des discriminations ethniques et celle de la criminalité liée à l'immigration dans la région de Kaliningrad. A la fin de l'année 2006, un village où vivaient environ 600 gitans a été évacué puis entièrement détruit par des bulldozers suite à la découverte d'un trafic de drogues dont les responsables étaient des membres de la communauté gitane. En l'espace d'une semaine, ce village a été rayé de la carte et, deux mois après, les 600 gitans qui avaient la citoyenneté lituanienne ont tous été reconduits à la frontière. Les représentants de la diaspora gitane ont fini par saisir la Cour européenne de justice et porter plainte contre les autorités régionales. On peut certes interpréter ces événements de manière différente mais ils illustrent bien les pratiques employées pour régler les problèmes liés à l'immigration dans la région.

La question de l'immigration aujourd'hui en France

Catherine de Wenden, CERI-Sciences Po/CNRS

On assiste en France, depuis les années 1980, à une sorte de frénésie législative sur l'immigration alors qu'aucune loi n'avait été adoptée sur la politique migratoire entre 1945 et 1980. Cette inflation de loi est liée au fait qu'à chaque alternance gouvernementale, à chaque majorité correspond une nouvelle annonce et une nouvelle politique de l'immigration. Le thème de l'immigration est également devenu un thème particulièrement chaud dans l'opinion publique.

Depuis les années 1990, la politique française est entrée dans un contexte d'euphémisation de la politique migratoire. Une grande partie des attributions souveraines en matière de contrôle des frontières, de politique de l'asile, de lutte contre l'immigration clandestine ne sont plus seulement des initiatives françaises mais des initiatives européennes. La marge de manœuvre des pouvoirs publics français comme ceux des autres pays européens est devenue relativement faible puisque tout se décide désormais à Bruxelles. La France et les autres pays européens ne font qu'appliquer des directives européennes qui sont décidées dans un esprit d'euphémisation et d'harmonisation. La marge de manœuvre est beaucoup plus grande en matière d'intégration dans la mesure où, dans le contexte européen, toute la politique d'intégration se décide au niveau national, régional ou local. Les pays ont une pleine souveraineté pour décider de la politique de la ville, de la nationalité, de la lutte contre les discriminations, etc. Mais, paradoxalement, il y a beaucoup plus d'affrontements politiques entre la droite et la gauche sur les flux migratoires que sur la question de l'intégration qui fait, pour sa part, l'objet d'un large consensus. L'autre paradoxe tient au fait qu'il faut faire accepter à l'opinion publique nationale toutes les évolutions bruxelloises qui correspondent en quelque sorte à des modes. La mode est aujourd'hui à l'entrouverture des frontières : on a pris conscience que la population était en tant que telle un bien public mondial et qu'il existait une compétition internationale à la fois en termes de démographie et en termes de main d'œuvre qualifiée. Il s'agit là d'un élément nouveau apparu à la fin des années 1990.

Ce débat s'inscrit dans une réflexion plus large sur la question du lien entre migration et développement et sur l'idée qu'il faut désormais une sorte de gestion, de gouvernance globale des migrations. Le thème des migrations doit être discuté non seulement à l'échelon européen

mais aussi avec les Etats du Sud et avec d'autres partenaires que les Etats, comme les entreprises, les associations de droits de l'homme, les ONG, les grandes organisations internationales gouvernementales.

Il y a beaucoup de contradictions aussi bien dans la politique européenne que dans la politique française : d'un côté, on parle de la fermeture des frontières, de la lutte contre l'immigration clandestine, contre la criminalisation de l'immigration irrégulière, etc., et de l'autre, on explique qu'il faut entrouvrir les frontières, mettre en place des partenariats, attirer les gens qui seraient susceptibles de combler les pénuries de main d'œuvre, etc.

En annonçant sa politique d'immigration « choisie » dès 2005, Nicolas Sarkozy a dû faire accepter à sa majorité (les députés et les électeurs UMP) l'idée d'une réouverture des frontières et l'échec de la politique d'immigration zéro des années 1990. Ce nouveau discours, qui constitue une première depuis 1974, masque en réalité la réouverture des frontières à l'immigration de travail salarié. La loi promulguée en 2006 met un terme à 32 années de quasi-interdiction de l'immigration de travail salarié. L'immigration « choisie » est une politique sélective d'immigration à cheval entre le modèle suisse et le modèle canadien qui est censée répondre au besoin de main d'œuvre. Pour ne pas inquiéter l'opinion publique, l'accent est mis sur la main d'œuvre qualifiée : les immigrés très qualifiés pourront avoir des titres de séjour et les autres n'auront pour l'essentiel qu'une carte de trois ans renouvelable avec la possibilité de travailler six mois chaque année.

On a, en parallèle, ce que l'on pourrait appeler l'immigration « subie », c'est-à-dire l'immigration qui pose des problèmes d'intégration. On retrouve dans cette immigration « subie » l'essentiel de l'immigration légale, c'est-à-dire de l'immigration familiale et d'asile (70 % des entrées légales chaque année en France). L'une des raisons de l'importance en France de l'immigration familiale et d'asile est liée à la fermeture pendant 32 ans de l'immigration de travail. Dans la mesure où les personnes ne pouvaient pas entrer légalement en France pour travailler, ils sont entrés par le regroupement familial et l'asile. On a désigné la migration « subie » comme l'essentiel de la migration qui correspond aux droits de l'homme, c'est-à-dire au droit de vivre en famille, au droit d'asile de la Convention de Genève.

Il y a une définition plus utilitaire de l'immigration qui apparaît à travers cette politique migratoire à deux vitesses, entre les qualifiés et les non qualifiés et les autres qu'on ne peut pas éviter dans le cadre du regroupement familial et de l'asile. L'objectif principal de la loi de 2006 et de celle de 2007 est de mettre l'accent sur l'immigration dont on a besoin pour

parvenir à renverser la tendance, c'est-à-dire à faire en sorte qu'il y ait davantage d'immigration de travail et moins d'immigration familiale. Cette volonté résulte de la prise de conscience du besoin de main d'œuvre et de l'existence d'une compétition internationale dans ce domaine.

Cette politique d'entrouverture s'accompagne aussi d'une politique de fermeture et de lutte contre les migrations clandestines. L'objectif de 25 000 reconductions par an à la frontière est affiché dans la loi de 2006. Mais, malgré cet affichage, les reconductions à la frontière fonctionnent mal : seul un tiers des objectifs est rempli. Deux raisons principales peuvent l'expliquer. D'une part, les pays de départ se montrent de plus en plus réticents à reconnaître les reconduits comme leurs nationaux. D'autre part, toute une série de règles humanitaires, de droits de l'homme font qu'on ne peut pas renvoyer une partie de ces gens dans leur pays d'origine. La politique d'asile est une politique très restrictive : aujourd'hui seuls 15-20 % des demandeurs obtiennent, en premier et en second recours, le statut de réfugié. Une sévérité accrue a été aussi introduite à l'égard du droit au regroupement familial avec la mise en place de critères de revenus, de logement, d'origine (tests ADN pour prouver la filiation).

La création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement a suscité beaucoup de débats. Le thème de l'identité nationale a été fortement critiqué par beaucoup d'intellectuels et universitaires parce que cela laissait entendre que ce ministère aurait en charge la définition de l'identité nationale et que l'immigration pourrait constituer une menace pour cette identité nationale. Le lien entre migration et codéveloppement est également problématique : on sait qu'en réalité, plus il y a de migrations, plus il y a de développement et de codéveloppement. Il s'agit d'un fonctionnement en parallèle et non d'une alternative. En matière de politique d'intégration, de politique de la ville, de politique d'accueil, l'idée au sein de ce ministère est qu'il faut une intégration préalable pour pouvoir être accueilli. L'intégration était auparavant considérée comme le résultat d'une entrée. Aujourd'hui, l'entrée légale dans le pays nécessite des critères préalables d'intégration, comme par exemple la maîtrise de la langue.

La législation de 2007 a été faite non pas pour régler les problèmes d'immigration et d'intégration (les banlieues continuent de flamber) mais pour répondre à une fraction de l'opinion publique et pour remercier une partie de la population qui votait hier pour le Front National d'avoir voté pour Nicolas Sarkozy. Il y a une dimension d'offres et de demandes politiques non négligeable dans la loi de 2007.

En ce qui concerne la migration circulaire, dont parlait Maxime Tandonnet, c'est-à-dire les gens qui circulent mais qui ne s'installent pas, il y a aujourd'hui une mode qui consiste à penser qu'il s'agit là d'une vraie solution. C'est possible mais à condition que les migrants aient l'espoir que la situation s'améliore dans leur pays d'origine. Une grande partie des migrants qui viennent en France arrivent du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, de pays dans lesquels ils estiment qu'il n'y a aucun espoir d'amélioration. Il y a peu de chances, dans ce contexte, qu'ils rentrent chez eux.

En ce qui concerne l'idée de renverser la tendance entre migration de travail et migration familiale, c'est possible seulement si on démarre à zéro. Dans un pays comme la France qui a 150 ans d'histoire d'immigration, beaucoup de groupes sont installés depuis très longtemps. L'immigration familiale est le résultat de l'installation de toute une série de nationalités. On ne peut pas, du jour au lendemain, faire table rase du passé et décider de notre profil migratoire.

Si l'on veut avoir un véritable dialogue euro-méditerranéen, il est indispensable d'aborder la question des formes diverses de mobilité des personnes. Qu'il s'agisse de visas de court séjour, de visas à entrées multiples, de la circulation des étudiants, ou encore des cerveaux. Ce projet n'aura pas beaucoup de crédibilité sur la rive Sud de la Méditerranée si l'on n'introduit pas une certaine libéralisation de la mobilité.

Le débat sur la question des statistiques ethniques est un débat complexe qui vient heurter de plein fouet notre vision républicaine en ce qui concerne l'absence de distinction d'origine qui fait partie du mythe constitutif de la nation française. Les statistiques ethniques permettraient-elles de mieux mesurer les discriminations ? N'est-ce pas en même temps installer l'analyse des processus d'intégration dans des canaux culturels, d'appartenance à tel ou tel groupe ou telle ou telle nationalité ? Le débat ne fait que commencer. Le Conseil constitutionnel a décidé de rejeter ce projet alors qu'il a accepté la mise en place de tests ADN.

On assiste en France à une ethnicisation du débat sur l'immigration et l'intégration. Cette tendance, contraire à la tradition française, se poursuit à propos de la question des banlieues. Dans la politique d'égalité des chances, on ne peut pas évacuer complètement la question de l'ethnicisation des territoires de pauvreté. Toute politique de territorialisation de l'intervention publique est aussi une politique de discrimination positive. Même si l'on privilégie les critères sociaux, les différents aspects de la politique publique de la ville, de l'école, de l'habitat, etc. comportent des questions d'ethnicité.

Débat et questions

Anne de Tinguy : Quel bilan peut-on d'ores et déjà dresser du décret de Vladimir Poutine de 2006 concernant l'aide au rapatriement des compatriotes ?

Zhanna Zaionchkovskaia : Je pense qu'il est encore trop tôt pour pouvoir faire un premier bilan de ce programme. Ce n'est qu'en septembre qu'ont été mises en place les conditions techniques pour sa mise en œuvre. Il me semble néanmoins que plusieurs facteurs empêchent ce programme de fonctionner correctement. Celui dont Alexandre Koss a parlé est important mais il y en a d'autres et notamment le fait que ce sont les régions qui sont responsables du relogement de ces rapatriés. Compte tenu du montant élevé des loyers, il s'agit d'une question très complexe pour les régions surtout si celles-ci ne reçoivent pas d'aides financières de la part des autorités fédérales. On est aujourd'hui dans le même type de situation que celle qu'on a connu dans les années 1990 en ce qui concernait l'accueil des réfugiés. Ceux-ci ont été contraints de s'installer dans des zones rurales où il n'y avait pas de travail, pas d'écoles pour leurs enfants, etc. Certains se sont retrouvés et continuent à être dans des situations d'extrême pauvreté. La même chose risque de se passer avec le rapatriement des compatriotes.

Alexandre Koss : Au niveau municipal et régional, les services d'emploi ne comprennent pas pourquoi on a besoin d'immigrés. Le programme stagnera tant qu'ils ne l'auront pas compris. Les problèmes liés à la question du logement sont très importants : les aides fédérales aux régions ne durent que trois mois. Or, il est rare que les migrants parviennent à régler l'ensemble de leurs problèmes de logement en l'espace de seulement trois mois.

Anne de Tinguy : En ce qui concerne Kaliningrad, terre anciennement prussienne, la question du retour éventuel de populations ethniquement allemandes a souvent été évoquée. Qu'en est-il aujourd'hui ? A-t-on des statistiques à ce sujet ?

Alexandre Koss : Dans les années 1990, Kaliningrad a été une région de transit pour les Allemands du Kazakhstan, du Kirghizstan qui souhaitaient retourner en Allemagne. Kaliningrad servait d'étape le temps de régler l'ensemble des problèmes administratifs liés à leur émigration. Certains Allemands sont en définitive restés à Kaliningrad. Selon différentes estimations, il y aurait actuellement entre 4 000 et 10 000 allemands ethniques dans la région.

On observe aujourd'hui que 4 % du total des entrées à Kaliningrad concernent des anciens citoyens soviétiques d'origine allemande qui sont partis en Allemagne et qui reviennent en Russie. Ce sont des personnes qui se sont mal intégrées en Allemagne et qui ont décidé de revenir s'installer dans la région. D'après des enquêtes sociologiques, il s'agit essentiellement de jeunes qui ont entre 20 et 25 ans (70 % du total). Le chiffre pour l'année 2006 s'élève à 300 personnes pour la région de Kaliningrad.

Zhanna Zaionchkovskaia : L'Allemagne avance le chiffre de 100 000 personnes qui souhaitent se réinstaller en Russie. Les autorités allemandes souhaiteraient que ces migrants potentiels fassent partie du programme d'aide au rapatriement des compatriotes.

Question du public : **Alexandre Koss parle des difficultés d'intégration en Allemagne, qu'en est-il en ce qui concerne l'intégration des Russes qui ont émigré en Israël ?**

Alexandre Koss : On observe le même phénomène pour les Russes d'Israël. Nombreux sont les jeunes qui ne parviennent pas à s'intégrer et qui retournent en Russie.

Anne de Tinguy : Il y a en effet un certain nombre de Russes et d'Ukrainiens qui se sont installés en Israël et qui décident de repartir ou de continuer leur migration : certains ont ensuite émigré vers les Etats-Unis. Il est difficile de savoir s'ils avaient, dès le départ, l'intention d'utiliser Israël comme une terre de transit ou si ce sont les difficultés d'intégration qui sont à l'origine de leur émigration vers les Etats-Unis. Il y a peu de données disponibles sur le nombre exact de départs d'Israël : les statistiques israéliennes sont très détaillées en ce qui concerne l'immigration vers Israël mais beaucoup moins en ce qui concerne les départs. Les autorités israéliennes se montrent réticentes dès lors qu'il s'agit de communiquer sur ce sujet.

Vladimir Lebedev : Lorsque je travaillais il y a quinze ans en Afrique du Sud, j'avais constaté qu'il y avait beaucoup d'immigrés russes en provenance d'Israël. Lorsqu'ils étaient arrivés en Israël, ils avaient été confrontés à deux problèmes : le chômage et le service militaire pour les jeunes. Ce sont les passeports temporaires qui existaient à l'époque qui leur avaient permis d'émigrer ailleurs. La situation est aujourd'hui différente : si les Russes d'Israël reviennent, c'est essentiellement parce la Russie et Israël ont mis en place la double citoyenneté. Les personnes ont le choix de vivre où elles le souhaitent et de faire des allers-retours.

Adeline Braux : **Dans quelle situation se trouvent aujourd'hui en Russie les migrants géorgiens compte tenu des problèmes récents entre les deux pays ?**

Alexandre Koss : À Kaliningrad, on a encore aujourd'hui beaucoup de problèmes en ce qui concerne les migrants géorgiens. Il est, par exemple, encore très difficile de parvenir à régulariser la situation des migrants géorgiens illégaux alors qu'on a beaucoup moins de problèmes avec les ressortissants d'autres pays.

Adeline Braux : **Existe-t-il des formes de solidarité caucasienne entre les migrants qui viennent du Caucase, ou est-ce que la religion musulmane est le facteur qui transcende tous les autres ?**

Akhmet Yarlikapov : Je ne pense pas que la religion soit un facteur de cohésion, de solidarité. C'est le facteur ethnique qui prévaut. Si la population locale ne fait bien souvent pas la différence entre les divers groupes ethniques qui viennent du Caucase, d'où d'ailleurs le terme général de « Caucasiens », les migrants caucasiens font, eux, la différence entre un Arménien, un Azéri ou un Daghestanais. Ils savent très bien, par exemple, que les Arméniens sont beaucoup mieux perçus et traités que les autres. Il y a très peu de contacts entre les différents groupes : les Azéris ont des contacts avec des Azéris, les Daghestanais avec les Daghestanais, etc.

Plusieurs problèmes vont se poser à l'avenir. J'ai expliqué dans mon intervention que l'immigration de ces populations en Russie était en grande partie liée au boom pétrolier et gazier actuel. Le jour où les ressources naturelles vont commencer à s'épuiser se posera inévitablement la question du devenir de ces populations.

Un autre problème concerne la situation dans les pays ou régions d'origine de ces immigrants. C'est très bien que les migrants puissent transférer de l'argent à leurs proches restés sur place, mais il faut rappeler que c'est la majeure partie de la population active qui s'en va et que cela a des répercussions négatives sur les pays d'origine où il ne reste plus que des retraités ou des enfants en bas âge. Grâce à l'argent qu'ils gagnent en Russie, ces migrants font construire des maisons dans leur pays d'origine pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Cela fait grimper les prix de l'immobilier et cela accentue les difficultés financières qu'éprouvent ceux qui sont restés sur place.

J'ai fait remarquer dans mon intervention que les enfants, les jeunes parlaient de plus en plus le russe et contraignaient même parfois leurs parents à utiliser plus le russe que leur langue d'origine. La Russie doit impérativement soutenir et encourager ces populations dans ce domaine car malgré les efforts qu'elles fournissent, elles sont toujours considérées comme des étrangers par la population locale. A l'inverse, elles sont considérées comme des Russes dans leur pays ou région d'origine qu'elles connaissent mal du fait qu'elles ne s'y rendent pas souvent, dont elles maîtrisent mal la langue, etc. C'est une situation extrêmement difficile pour ces populations qui méritent d'être soutenues.

* * *